

# **RAPPORT DE GESTION**

**2017**

**Rapport  
de la Municipalité de Denges  
au Conseil Communal  
sur la gestion de l'exercice 2017**

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal de Denges – édition 2013 (art. 91)

La municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année 2017.

**Les comptes, accompagnés des commentaires, sont déposés séparément.**

Le rapport sur la gestion a été adopté par la municipalité dans sa séance du 07 mai 2018.

# SOMMAIRE

M. Francis MONNIN, Syndic

**CONSEIL COMMUNAL – VOTATIONS & ELECTIONS – ADMINISTRATION  
GENERALE – SERVICES COMMUNAUX – FINANCES – TPM – GARE  
LAUSANNE TRIAGE– STAND DE TIR INTERCOMMUNAL (pages 11 à 39)**

## CONSEIL COMMUNAL

1. Préambule	11
2. Composition du bureau	11
3. Liste des membres	12
4. Suppléant(e)s	12
5. Commissions	12
6. Sommaire des décisions	13

## VOTATIONS & ELECTIONS

1. Fédérales	14
2. Cantonales	16

## ADMINISTRATION GENERALE

1. Municipalité	19
2. Personnel communal	20
3. Union des Communes Vaudoises (UCV)	22
4. Associations et collaborations intercommunales	22
5. Registre civique	22
6. Préfecture de Morges	23
7. Rencontre avec les 4 syndicats	24
8. Rencontre annuelle des municipalités de l'agglomération morgienne et des municipalités limitrophes du district	24

## SERVICES COMMUNAUX

1. Contrôle des habitants – bureau des étrangers	24
2. Contrôles des initiatives et référendum	26
3. Répertoire des entreprises	27
4. Services et prestations du bureau communal	32
5. Site Internet	33

## **FINANCES**

- |                 |    |
|-----------------|----|
| 1. Comptes 2017 | 34 |
| 2. Commentaires | 35 |

## **TPM**

- |   |    |
|---|----|
| 1. Evolution des voyageurs  | 36 |
| 2. Changement d'horaire en décembre 2017  | 37 |
| 3. Péréquation financière – répartition des coûts entre<br>les communes membres des TPM | 38 |

## **GARE LAUSANNE TRIAGE** 38

## **STAND DE TIR INTERCOMMUNAL**

- |                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| 1. Assemblée                         | 39 |
| 2. Communes membres                  | 39 |
| 3. Tir de l'amitié des municipalités | 39 |

**M. Alain GOLAY, Municipal**

**ROUTES – BALAYAGE & DENEIGEMENT – BATIMENTS COMMUNAUX –  
COLLECTEURS EC/EU – DOMAINES – PARCS & PROMENADE –  
ASSOCIATIONS & SOCIETES LOCALES (pages 40 à 53)**

**ROUTES**

- |                           |    |
|---------------------------|----|
| 1. Entretien              | 41 |
| 2. Travaux                | 41 |
| 3. Signalisation routière | 41 |

**BALAYAGE & DENEIGEMENT**

- |                |    |
|----------------|----|
| 1. Balayage    | 42 |
| 2. Déneigement | 42 |

**BATIMENTS COMMUNAUX** 42

**COLLECTEURS EC/EU**

- |                              |    |
|------------------------------|----|
| 1. ERM                       | 43 |
| 2. PGEE                      | 46 |
| 3. Déclaration de conformité | 47 |

**DOMAINES**

- |                                     |    |
|-------------------------------------|----|
| 1. Forêts                           | 47 |
| 2. Rapport du garde forestier       | 47 |
| 3. Autorisation d'abattage d'arbres | 48 |

**PARCS & PROMENADE**

- |                       |    |
|-----------------------|----|
| 1. Parcs et promenade | 49 |
| 2. Cimetière          | 49 |

**ASSOCIATIONS & SOCIETES LOCALES**

- |  |    |
|--|----|
| 1. Passeport Vacances                    | 50 |
| 2. Union des Sociétés Locales (USL)      | 51 |
| 3. Associations sportives et culturelles | 52 |
| 4. Couvaloup 12                          | 53 |

**M. Sylvain PIGUET, Municipal**

**POLICE DES CONSTRUCTIONS – ENVIRONNEMENT – SERVICES  
INDUSTRIELS – ECLAIRAGE PUBLIC - ARCAM (pages 54 à 61)**

**POLICE DES CONSTRUCTIONS**

1. Directive sur le diagnostic amiante	55
2. Permis de construire	55
3. Article 111 LATC	56
4. Autorisation simple	56
5. Commission de contrôle technique et de salubrité	56
6. Prévention des accidents dus au chantier	56
7. Localisations d'enquêtes	57

**ENVIRONNEMENT**

1. Incinération des déchets en plein air	58
2. Dangers naturels	58

**SERVICES INDUSTRIELS**

1. Service de l'eau	59
2. Romande Energie	60

<b>ECLAIRAGE PUBLIC</b>	60
-------------------------	----

<b>ARCAM</b>	61
--------------	----

**M. Christian FRANCO, Municipal**

**INSTRUCTION PUBLIQUE – ASSOCIATIONS – NATURALISATION – POLICE  
SECURITE – POLICE DU COMMERCE – PROCEDE DE RECLAME – SERVICE  
DU FEU – PROTECTION CIVILE (pages 63 à 83)**

**INSTRUCRION PUBLIQUE**

- |                                    |    |
|------------------------------------|----|
| 1. Conseil d'établissement         | 63 |
| 2. Bureau de l'Entente de l'EPSP   | 65 |
| 3. Promotions des élèves de Denges | 66 |

**ASSOCIATIONS**

- |              |    |
|--------------|----|
| Univers 1028 | 66 |
|--------------|----|

**NATURALISATION**

- |  |    |
|--|----|
| 1. Naturalisations acquises                                  | 67 |
| 2. Demandes de naturalisation préavisées par la municipalité | 67 |

**POLICE SECURITE**

- |  |    |
|--|----|
| 1. Assistants de Sécurité Publique (ASP) | 67 |
| 2. Contraventions LCR                    | 68 |
| 3. Contrôles radar                       | 68 |
| 4. Concept « Police-Population »         | 70 |
| 5. Police cantonale – Gendarmerie        | 70 |

**POLICE DU COMMERCE**

- |  |    |
|--|----|
| 1. Permis temporaire – loto – tombola  | 73 |
| 2. Patentes – licences – autorisations | 74 |

**PROCEDE DE RECLAME** 74

**SERVICE DU FEU – SIS MORGET**

- |                                  |    |
|----------------------------------|----|
| 1. Organisation                  | 75 |
| 2. Sapeurs-pompiers permanents   | 75 |
| 3. Locaux                        | 75 |
| 4. Matériel                      | 76 |
| 5. Interventions                 | 77 |
| 6. Conseil intercommunal         | 77 |
| 7. Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) | 77 |

## **PROTECTION CIVILE**

1. Situation des objectifs 2017	78
2. Instructions et engagements des unités	78
3. Objectifs 2018	82
4. Commandement EM et compagnies	83

**M. Jean-Marie COLLE, Municipal**

**GESTION DES DECHETS – URBANISME – AFFAIRES SOCIALES – SANTE  
PUBLIQUE – ASSOCIATIONS – TEMPLES ET CULTES – REGION MORGES  
(pages 85 à 101)**

**GESTION DES DECHETS**

1. Valorsa SA	85
2. Statistique d'élimination des ordures Valorsa SA	86
3. Statistique de l'enlèvement des déchets de la commune	88
4. Composition des ordures ménagères	88
5. Amélioration de la collecte de déchets	90

**URBANISME** 91

**AFFAIRES SOCIALES**

1. ARASMAC	92
2. Nonagénaires	93

**SANTE PUBLIQUE**

Plan canicule	94
---------------	----

**ASSOCIATIONS**

1. UAPE	95
2. Soleil d'Automne	96
3. Pro Senectute	96

**TEMPLES ET CULTES**

1. Recensement	97
2. Paroisse catholique de Morges et ses communautés d'Apples-Bière et Préverenges	97
3. Paroisse réformée de Lonay-Préverenges-Vullierens	97

**REGION MORGES**

1. Introduction	98
2. Acteurs et partenaires	98
3. Objectifs et projets en cours	99
4. Conférence régionale	101

**CONCLUSIONS GENERALES**

**102**



*M. Francis MONNIN*

**CONSEIL COMMUNAL**

**VOTATIONS – ELECTIONS**

**ADMINISTRATION GENERALE**

**SERVICES COMMUNAUX**

**FINANCES**

**TPM**

**GARE LAUSANNE TRIAGE**

**STAND DE TIR INTERCOMMUNAL**

Pages 10 à 39

# CONSEIL COMMUNAL

## 1. Préambule

Le Conseil communal a tenu 3 séances décisionnelles en 2017, soit les 8 mai, 19 juin et 11 décembre 2017.

## 2. Composition du bureau

### Au 30 juin 2017 :

Présidente	Capucine Espana
1 <sup>er</sup> vice-président	Grégoire Tavernier
2 <sup>ème</sup> vice-présidente	Denise Flury Poffet
Secrétaire	Françoise Palpacuer
Scrutateurs	Karin Matthey-Junod
	Jean-Daniel Bula
Scrutateurs suppléants	Martine Ferreira
	Fabien Bonjour

### Au 31 décembre 2017 :

Président	Grégoire Tavernier
1 <sup>ère</sup> vice-présidente	Karin Eigenheer
2 <sup>ème</sup> vice-président	Michel Aymard
Secrétaire	Françoise Palpacuer
Scrutateurs	Martine Ferreira
	Fabien Bonjour
Scrutateurs suppléants	Karin Matthey-Junod
	Jean-Daniel Bula

Les contacts entretenus tant avec Mme Capucine Espana, Présidente jusqu'au 30 juin et M. Grégoire Tavernier, Président dès le 1<sup>er</sup> juillet, ont été excellents tout au long de l'année 2017.

### 3. Liste des membres

Au 31 décembre 2017

Mesdames et Messieurs

Aymard Michel	Conus Raphaël	Jaeck David
Bérard Quentin	Crottaz Gwendal	Jaquier Catherine
Bonjour Fabien	De Vestèle Olivier	Jordan Alain
Bonvin Carol	Deville Estelle	Killias Susan
Borboën Christophe	Ducommun Tim	Lasser Théo
Borboën Yan	Eigenheer Karin	Matthey-Junod Karin
Bruchez Pierre-André	Espana Capucine	Menu Pascale
Bula Jean-Daniel	Faivre Séverine	Palpacuer Françoise
Carleton Alan	Favre Alain	Patiny Luc
Carrer Joliat Fabiana	Ferreira Martine	Scherz Philippe
Chiari Milena	Flury Poffet Denise	Scholz Gabriele
Christen Sylvain	German Eladio	Sebastiani-Nicollrat Silvia
Collé Demont Corinne	Goette Patrick	Tavernier Grégoire

Il y a eu une démission au sein du Conseil communal au cours de l'année 2017, celle de M. Fabrice Weideli.

### 4. Suppléant(e)s

Au 31 décembre 2017, les suppléant(e)s sont :

Madame, Messieurs,

Henzelin-Robles Sylvie	Gillioz Jean-François
Guignet Olivier	Markwakder Luc
De Bruijn Josephus	Rochat Julien
Burnat Jaques	

### 5. Commissions

#### 5.1 Commission de gestion-finances

Situation au 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs

Menu Pascale	Présidente
Jaquier Catherine	Membre
Killias Susan	Membre
Borboën Yan	Membre
Carleton Alan	Membre
Bérard Quentin	Suppléant
Ducommun Tim	Suppléant

## **5.2 Commission de recours en matière fiscale**

Situation au 31 décembre 2017

Madame, Messieurs

Christen Sylvain	Président
Aymard Michel	Membre
Flury Poffet Denise	Membre

## **6. Sommaire des décisions**

Au cours des 3 séances tenues lors de l'année 2017, les décisions suivantes ont été prises :

### **6.1 Séance du 8 mai 2017**

Présidence : M. Grégoire Tavernier (1<sup>er</sup> Vice-Président)

Effectif : 40 membres

Présents : 35 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'adopter le nouveau règlement communal des sépultures, du cimetière et tarif des taxes et émoluments (préavis 1/2017) ;
- d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de fr. 121'000.00 TTC pour l'achat d'un nouveau tracteur (préavis 2/2017) ;
- d'accepter d'abandonner le dossier sur la motion de Mme Andrée Rosat.

### **6.2 Séance du 19 juin 2017**

Présidence : Mme Capucine Espana (Présidente)

Effectif : 40 membres

Présents : 33 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de fr. 982'000.00 TTC pour la rénovation de l'éclairage public de la commune de Denges (préavis 3/2017) ;
- d'approuver les comptes communaux de l'exercice 2016, ainsi que les comptes de l'EPSP 2016 et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion de l'année 2016.

### **6.3 Séance du 11 décembre 2017**

Présidence : M. Grégoire Tavernier (Président)

Effectif : 39 membres

Présents : 32 membres

Le Conseil communal a décidé :

- d'accepter le budget 2018 (préavis 4/2017) ;
- d'accorder l'investissement pour la mise en place d'une benne à l'Ecopoint de la Crosette pour la collecte des déchets compostables (préavis 5/2017).

## **VOTATIONS & ELECTIONS**

### **1. Votations et élections fédérales**

#### **1.1 12 février 2017**

#### **Objet n° 1 : Naturalisation facilitée des étrangers de la 3<sup>e</sup> génération**

Electeurs inscrits : 898

Cartes de vote reçues : 465

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	465
Blancs	2
Nuls	0
Valables	463

<b>Suffrages</b>	
Oui	363
Non	100
Taux de participation	51.78%

#### **Objet n° 2 : Création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération**

Electeurs inscrits : 898

Cartes de vote reçues : 465

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	465
Blancs	8
Nuls	0
Valables	457

<b>Suffrages</b>	
Oui	367
Non	90
Taux de participation	51.78%

**Objet n° 3 : Amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse**

Electeurs inscrits : 898

Cartes de vote reçues : 465

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	464
Blancs	16
Nuls	3
Valables	445

<b>Suffrages</b>	
Oui	227
Non	218
Taux de participation	51.67%

**1.2 21 mai 2017**

**Objet n° 1 : Loi sur l'énergie**

Electeurs inscrits : 884

Cartes de vote reçues : 446

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	446
Blancs	2
Nuls	0
Valables	444

<b>Suffrages</b>	
Oui	342
Non	102
Taux de participation	50.45%

**1.3 24 septembre 2017**

**Objet n° 1 : Pour la sécurité alimentaire**

Electeurs inscrits : 896

Cartes de vote reçues : 426

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	426
Blancs	10
Nuls	0
Valables	416

<b>Suffrages</b>	
Oui	389
Non	27
Taux de participation	47.54%

**Objet n° 2 : Financement additionnel de l'AVS**

Electeurs inscrits : 896

Cartes de vote reçues : 426

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	425
Blancs	4
Nuls	0
Valables	421

<b>Suffrages</b>	
Oui	238
Non	183
Taux de participation	47.43%

### **Objet n° 3 : Prévoyance vieillesse 2020**

Electeurs inscrits : 896

Cartes de vote reçues : 426

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	426
Blancs	5
Nuls	0
Valables	421

<b>Suffrages</b>	
Oui	226
Non	195
Taux de participation	47.54%

## **2. Votations et élections cantonales**

### **2.1 12 février 2017**

#### **Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif**

Electeurs inscrits : 898

Cartes de vote reçues : 465

<b>Bulletins</b>	
Rentrés	454
Blancs	15
Nuls	0
Valables	439

<b>Suffrages</b>	
Oui	241
Non	198
Taux de participation	50.56%

### **2.2 30 avril 2017**

#### **Election du Grand Conseil**

Mandats	16
Electeurs inscrits	895
Cartes de votes reçues	372
Taux de participation	39.78%

B U L L E T I N S	Rentrés	356
	Blancs	5
	Nuls	10
	Valables	341
	Non modifiés	223
	Modifiés / manuscrits avec dénomination	58
	Modifiés / manuscrits sans dénomination	60

LISTES		SUFFRAGES		
N°	Dénomination	Nominatifs	Complémentaires	De parti (total)
01	Les Verts	800	9	809
02	UDC	837	20	857
03	Vert'libéraux / PDC / Parti Pirate	661	4	665
04	PLR Les Libéraux - Radicaux	1104	61	1165
05	Parti socialiste	1763	26	1789
	<b>Sous-total suffrages de parti</b>	<b>5165</b>	<b>120</b>	<b>5285</b>
	Suffrages blancs			171
	<b>Total</b>			<b>5456</b>

### Election du Conseil d'Etat – 1<sup>er</sup> tour

Electeurs inscrits : 895

Cartes de vote reçues : 372

B U L L E T I N S	Rentrés	369
	Nuls	19
	Valables (dont blancs)*	350
	Blancs	1
*s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés		

Taux de participation	41.23%
-----------------------	--------

BULLETTINS	Provenant des partis ou groupements				
	PVL	AdC	UDC	PSV	PDR
non modifiés	5	1	33	51	6
modifiés	2	0	18	45	2
sans dénom de parti	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>51</b>	<b>96</b>	<b>8</b>

BULLETTINS	Provenant des partis ou groupements				Total des bulletins
	PLR	EàG	Les Verts	Sans dénomination	
non modifiés	26	3	17	0	142
modifiés	33	1	13	0	114
sans dénom de parti	0	0	0	93	93
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>4</b>	<b>30</b>	<b>93</b>	<b>349</b>

### 2.3 21 mai 2017

#### Election du Conseil d'Etat – 2<sup>ème</sup> tour

Electeurs inscrits : 889

Cartes de vote reçues : 372

B U L L E T I N S	Rentrés	372
	Nuls	5
	Valables (dont blancs)*	367
	Blancs	5

\*s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés

Taux de participation	41.84%
-----------------------	--------

BULLETTINS	Provenant des partis ou groupements				
	PVL	AdC	UDC	PSV	PDR
non modifiés	9	4	37	76	16
modifiés	2	2	7	6	6
sans dénom de parti	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>44</b>	<b>82</b>	<b>22</b>

BULLETTINS	Provenant des partis ou groupements			
	PLR	Les Verts	Sans dénomination	Total des bulletins
non modifiés	46	62	0	250
modifiés	6	5	0	34
sans dénom de parti	0	0	78	78
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>67</b>	<b>78</b>	<b>362</b>

# ADMINISTRATION GENERALE

## 1. Municipalité

### Organisation

La municipalité se réunit les lundis à 18h30. Lors de ces séances, le courrier reçu durant la semaine est traité. En 2017, la municipalité a siégé 44 fois et traité 1'526 objets, ce qui représente une moyenne de 34 dossiers par séance.

La municipalité assiste in corpore ou en délégation à diverses séances, réunions ou assemblées générales :

- des commissions du Conseil communal
- de la Préfecture
- de l'ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges), du PALM (Plan d'Agglomération Lausanne-Morges), du SDRM (Schéma Directeur de la Région Morgienne), de Région Morges tant pour le GT (Groupe Technique) que pour le GROFIL (Groupe de Pilotage)
- de l'ERM (Association intercommunale pour l'Épuration des eaux usées de la Région Morgienne)
- des TPM (Transports Publics de Morges), MBC (Morges-Bière-Cossonay) ou Service de la Mobilité
- de la Protection civile
- du SIS Morget (Service Incendie et Secours)
- de Valorsa SA
- de l'EPSP (Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges)
- de l'ARASMAC (Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne-Cossonay)
- de la LAJE (Loi sur l'Accueil de Jour des Enfants), la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants) ou l'AJEMA (Accueil de Jour des Enfants de la région Morges-Aubonne)
- de l'UCV (Union des Communes Vaudoises)
- de l'AdCV (Association des Communes Vaudoises)
- de l'AVCD (Association Vaudoise des Communes Déléгатrices)
- de la paroisse catholique et protestante
- des sociétés locales et associations diverses

Elle rencontre, au vu des dossiers à traiter, des architectes, des représentants du Canton, des avocats, des urbanistes ou ingénieurs forestiers, etc.

Compte tenu de ce qui précède, le temps consacré par les membres de la municipalité pour accomplir au mieux les tâches qui leur sont dévolues, notamment au vu de la complexité des dossiers, ne cesse d'augmenter.

## **2. Personnel communal**

### **2.1 Administration communale**

Anne-Sylvie Gevisier	Secrétaire municipale	100%
Keti Janev	Proposée au contrôle Des habitants et police Des étrangers	70%

### **2.2 Personnel externe**

Julien Rochat	Responsable Service Voirie	100%
Joaquim Pinto	Concierge du collège et du Bâtiment communale, service Extérieur	100%
Lionel Détraz, jusqu'au 14.07.2017	Apprenti 3 <sup>e</sup> année agent d'exploitation – Service Voirie	100%
Noé Matthey-Junod, dès le 14.08.2017	Apprenti 1 <sup>ère</sup> année agent d'exploitation – Service Voirie	100%

### **2.3 Auxiliaires**

Roland Ravey	Surveillant de la décharge + aide à la voirie sur demande
Pierrette Paquier	Concierge de l'Eglise
Jean-François Gillioz	Délégué de l'Office des poursuite pour la remise des commandements de payer

### **2.4 Formation continue - cours**

Anne-Sylvie Gevisier, secrétaire municipale, a participé à l'assemblée régionale des secrétaires municipaux le 23 mars 2017 à Cuarnens ainsi que la journée de formation à Epalinges, organisée par l'AVSM (Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux), le 08 juin 2017.

Keti Janev, préposée au contrôle des habitants, a participé à des séances de l'agglomération lausannoise du Contrôle des habitants, le 05 mai et le 10 novembre 2017.

Ces séances avaient notamment pour thèmes :

- diverses informations concernant les permis de séjour pour les étrangers, et explications du SPOP (Service de la Population) par rapport à d'autres changements pour les demandes
- informations sur le RCPers (registre des personnes) concernant le changement de leur site internet
- instructions sur les circulaires transmises par le SPOP.

## **2.5 Travaux des employés communaux**

Les employés communaux font tout au long de l'année divers travaux tels que :

### Routes

- nettoyage et réparation des regards d'eaux claires
- petites réparations (fissures, trous, etc.)
- entretien éclairage public
- déneigement et salage
- balayage des feuilles
- entretien des chemins
- entretien des bords de routes
- entretien signalisation routière
- entretien des bornes de sécurité

### Espaces verts

- taille des arbres, des haies, arbustes, rosiers, etc.
- décoration florale (plantation et entretien des massifs, bacs à fleurs, arrosage)
- entretien des terrains communaux (gazon, désherbage)
- entretien des parcs et promenades (place de jeux, terrain multisports)
- entretien des fontaines

### Déchets

- entretien des éco-points
- surveillance du lieu de collecte des déchets verts
- entretien de poubelles publiques

### Bâtiments communaux

- entretien groupe scolaire (gazon, taille, entretien, plantations, collège)
- entretien du bâtiment administratif

### Autres

- entretien du cimetière
- service des inhumations
- ramassage objets encombrants
- entretien des véhicules

Pendant l'hiver, ils s'occupent également de la révision des machines, outils, du déneigement et salage des routes et chemins communaux, etc.



Hommes étrangers	121	
Femmes étrangères	90	
soit	212	personnes étrangères inscrites au registre civique à fin 2017.

Le total des électeurs à fin 2017, est de 1'108.

## **6. Préfecture de Morges**

**Préfète :** Andrea Arn

**Secrétaire** Valérie Faine

De très bons contacts et échanges ont été entretenus entre Mme La Préfète Andrea Arn et l'administration communale durant l'année 2017.

### **6.1 Réunion des Syndics**

Durant l'année 2017, trois réunions des Syndics des 62 communes du district ont eu lieu :

#### **6.1.1 Le 30.03.2017 à Cuarnens**

- Exposé sur « Les règles applicables par les constructions et installations hors des zones à bâtir » - M. Richard Hollenweger, responsable de division et M. Christian Bourgnon, Région Centre, SDT Hors zone à bâtir.
- PCi district de Morges – Prestations offertes aux communes dans le cadre du plan canicule – Lt Colonel Marc Dumartheray, commandant PCi.
- Présentation de la Fedevaco – M. Alexandre Cavin, secrétaire général.
- Présentation du projet de la Ferme – exploitation pilote et périmètre bocager au Sahel Nord Burkina-Faso par les Paysans solidaires, région morgienne – M. Francis Magnollay.

#### **6.1.2 Le 07.06.2017 à Mollens**

- Présentation du nouveau guide pour les communes pour le contrôle de conformité énergétique des bâtiments – Mme Christelle Corfu, DGE, Direction de l'énergie DTE.
- La gestion des temps – M. Jean-Pierre Aeby.

#### **6.1.3 Le 27.09.2017 à Reverolle**

- Les principales nouveautés de la Loi sur l'accueil de jour des enfants – Mme Nuria Gorrite, Cheffe du DIRH et Présidente du Conseil d'Etat.

## **6.2 Inspection annuelle**

L'inspection annuelle a eu lieu le 18 janvier 2017. A cette occasion, les différents registres communaux et documents mentionnés ci-après ont été reconnus comme régulièrement tenus et observés.

- Les registres des procès-verbaux :
  - a) de la municipalité
  - b) du Conseil communal
  - c) des votations et élections
- Les registres:
  - a) civique (rôle des électeurs)
  - b) des inhumations
  - c) des commerçants
- L'office communal de la population
- L'onglet de la correspondance
- Le casier sanitaire des eaux et le PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)
- Le fichier de contrôle des citernes
- Le dossier de titres et créances
- La comptabilité de l'année écoulée

## **7. Rencontre des 4 syndicats**

Les syndicats des 4 communes Lonay, Echandens, Préverenges et Denges, se rencontrent en moyenne deux fois par année pour permettre des échanges réguliers sur divers dossiers communs.

En 2017, ces rencontres ont eu lieu les 15 juin et 12 décembre.

## **8. Rencontre des municipalités de l'agglomération morgienne et des municipalités des communes limitrophes du district.**

Cette rencontre n'a pas eu lieu en 2017.

# **SERVICES COMMUNAUX**

## **1. Contrôle des habitants – Bureau des étrangers**

En 2017, le bureau communal a été appelé à remplir :

- 38 demandes de carte d'identité

Au 31 décembre 2017, notre village comptait 1'614 résidents selon le Service cantonal de recherche et d'information statistique (SCRIS).

28 personnes de nationalité suisse sont établies à Denges en séjour.

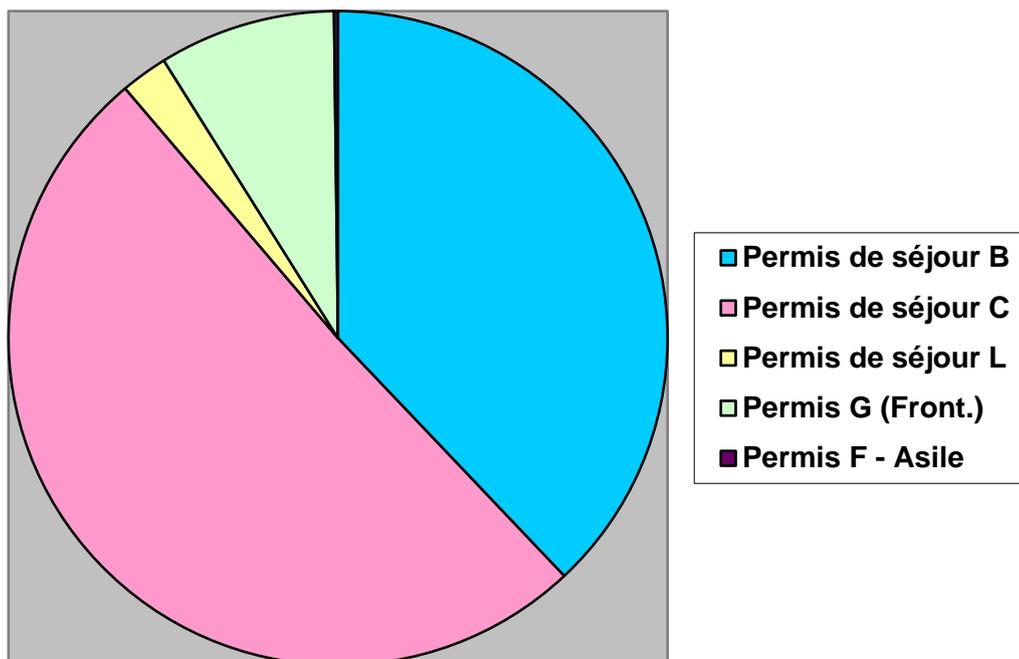
Par ailleurs, 474 étrangers, dont 461 sont au bénéfice d'un permis « B » ou « C », ont choisi Denges pour s'établir.

**Pays de provenance des habitants étrangers au 31 décembre 2017**

Afganistan	1	Lettonie	1
Allemagne	15	Liban	1
Autriche	3	Luxembourg	1
Belgique	12	Macédoine	16
Brésil	5	Madagascar	1
Bulgarie	22	Maroc	2
Canada	1	Pays-Bas	5
Chili	2	Pologne	6
Chine	3	Portugal	178
Croatie	3	République Dominicaine	1
El Salvador	1	République Tchèque	1
Espagne	32	Roumanie	6
France	53	Royaume-Uni	4
Grèce	2	Russie	2
Guinée	1	Sénégal	1
Hongrie	2	Serbie	9
Inde	1	Sri Lanka	3
Irak	1	Suède	4
Italie	61	Syrie	1
Japon	2	Ukraine	1
Kosovo	7		

Répartition des autorisations :

• Permis « B » - Autorisation de séjour	197
• Permis « C » - Autorisation d'établissement	264
• Permis « F » - Admission provisoire (Asile)	1
• Permis « G » - Frontaliers	45
• Permis « L » - Courte durée	12



## 2. Contrôle des initiatives et référendum

Les signatures des habitants de notre commune concernant les initiatives et référendums populaires sont validées par le contrôle des habitants.

Initiatives et référendums	Signatures totales	Signatures annulées	Signature valables
Initiative populaire fédérale « Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables (initiative pour des prix équitables) »	46	11	35
Initiative « Pour un canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbure »	34	0	34
Référendum contre la Loi fédérale du 17.03.2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020	16	1	15

Initiative populaire fédérale « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subvention pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »	17	2	15
Initiative populaire fédérale « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »	3	0	3
Initiative populaire fédérale « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »	8	0	8
Initiative populaire fédérale « Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique (initiative sur le transparencel »	31	2	29
Initiative populaire fédérale « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers)	12	2	10

### 3. Répertoire des entreprises

Le bureau communal tient un registre des toutes les entreprises sises sur le territoire de la commune de Denges. Etat au 31 décembre 2017.

N°	Raison sociale	Adresse	Activités
1	A.E.R. Sirisin, Ingénierie-Conseils, Atelier-Etudes-Réalisations	Rte du Lac 23	bureau d'études en hydraulique
2	A3 Daniel RoCHAT	Rte de la Pale 10	consulting
3	Ackermann et fils SA	Rte de la Pale 12	installations sanitaires, chauffage
4	Amiguet Conseil et Gestion	Ch. de l'Eglise 4	comptabilité et fiscalité
5	Anita Coiffure	Rte du Lac 8	salon de coiffure
6	Arc-en-Ciel	Rte de la Pale 20	activité thérapeutique
7	AS Expo Sàrl	Rte de Préverenges 4	commerce de carrelages ainsi que de tous matériaux de construction
8	AS Sérigraphique Sàrl	Rte de Préverenges 4	impression sur textiles
9	Atelier de céramique « Line Stöckli »	Rte de Préverenges 4	atelier de poterie – céramique
10	Atelier Mamo	Rte de Genève 107E	atelier artistes peintre et textile
11	Atelier 09 Sàrl	Rte de Genève 101	toutes activités dans le domaine de l'architecture et des arts, promotion et gestion immobilière
12	Au Fil du Temps	Sur les Moulins 8	broderie – crochet
13	Baltisberger Immobilier SA	Rte de la Gare 4	achat, location

<b>N°</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
14	Baltisberger Tentes SA	Rte de la Gare 4	achat, location et exploitation de tentes et cantines de fêtes pour tous spectacles et autres manifestations
15	BCV	Rte de Genève 107 B	banque
16	Beauty Time Sàrl	Ch. de l'Eglise 4	achat et vente de produits dans le domaine du stylisme et des prothèses ongulaires – toutes activités financière ou de service
17	Bersier Electricité	Rte de la Gare 7	installations électriques et télécom
18	BG Powerjet SA	Rte de la Pale 10	hydro-démolition
19	Biostatbox	Rte de Genève 103	consulting – Traitement et analyses de données
20	Blanc Antoine	Rte de la Gare 9	maraîcher - agriculteur
21	Blueschool auto-école Sàrl	Vieux-Bourg 3	auto-école
22	Bonjour les Fleurs !	Rte de la Pale 8	magasin de fleurs
23	Boulangerie – Pâtisserie L'EchoPain	Rte du Lac 4	boulangerie - pâtisserie
24	Borboën Christophe	Rte du Lac 15	maraîcher - agriculteur
25	Bosredon SA	Rte de la Pale 20	entreprise générale
26	Bureau Web Alan Pilloud	Rte de Préverenges 4	développement d'application web et site internet, application mobile et desktop
27	Burgy Sàrl	Rte de la Plaine 6	charpente-menuiserie
28	Cabinet d'ostéopathie	Rte de Genève 107F	traitement ostéopathique
29	Cabinet Dr Jean-Luc Lévy	Vieux Bourg 15	cabinet médical
30	Cabinet vétérinaire	Rte de Genève 107C	cabinet vétérinaire
31	Café des Amis	Rte du Lac 11	café-restaurant
32	Café, Restaurant le Rendez-Vous	Rte du Lac 4	café-restaurant
33	CAP Etanchéité Sàrl	Rte de la Pale 10	étanchéité – GC et bâtiment
34	Carlo Offria SA	Rte de la Pale 10	levages et transports
35	Carrosserie Beni	Rte de Préverenges 8	carrosserie sur automobiles
36	Carrosserie de la Plaine	Rte de la Plaine 20	exploitation d'un garage et carrosserie
37	Carrosserie L. Cortellini	Rte de la Plaine 20	carrosserie
38	CC Big Mode Sàrl	Rte de la Pale 5	commerce de vêtements et accessoires de mode
39	Chantier naval Birbaum & Fils	Rte de Préverenges 4	chantier naval
40	Chouberg Sàrl	Ch. de la Crosette 5	création + commercialisation de solutions informatiques
41	Chris Steger	Ch. de la Pierrâre 5	soins et reiki
42	Coiffure Géraldine Sàrl	Rte de Genève 107 A	commerce coiffure – esthétique

<b>N°</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
43	Collège Romand de PNL	Rte de la Pale 20	formation d'adultes
44	Dajoz Sylviane	Ch. des Vignettes 3	enseignement privé musique
45	Danse'Atout Sàrl	Rte de Préverenges 4	école de danse
46	D-architectes	Rte de Genève 101	atelier d'architecture
47	Deco6tem Sàrl	Rte de la Pale 10, succ. Siège à l'Av. de Morges 78, 1004 Lausanne	décoration – menuiserie
48	Delachaux & Niestlé SA	Ch. de la Pierrâre 3A	Avocats
49	Dentima SA	Rte de la Plaine 4	toutes opérations de financement, d'investissement et de gestion dans le domaine du bâtiment, de la médecine et de la médecine dentaire
50	Digicall SA	Rte de la Gare 15	télécommunications
51	DM Green SA	Rte de la Pale 10	Machines et entretien de jardin
52	DM Industries SA	Rte de la Pale 10	mécanique et serrurerie véhicules lourds
53	EasyStock	Rte de Préverenges 2	transports de marchandise et entreposage
54	EBC Sàrl	Rte de Préverenges 4	services immobiliers
55	Eden Springs (Switzerland) SA	Rte de la Pale 10, succ. Siège Préverenges	distribution de boissons
56	Elvamac SA	Rte de Préverenges 10	fabrication et commerce de machines et produits pour l'équipement de caves viti-vinicoles
57	Espace beauté Virginie	Rte de la Pale 4	esthétique
58	Febijou SI	Vieux Bourg 15a	atelier bijouterie
59	Felitec SA	Rte de la Pale 14	bureau d'étude ingénieur façade
60	Félix Constructions SA	Rte de la Pale 14	conception et fabrication de façades
61	Fiduciaire et régie de Belle- Rive SA	Ch. de la Pierrâre 3a	fiduciaire – administration et gérance d'immeuble
62	Fleur de Pains SA	Rte de Genève 101	boulangerie – tea-room
63	Garage de la Plaine	Rte de la Plaine 20	commerce et réparation de véhicules
64	Garage Imperial Sàrl	Rte de Préverenges 8	exploitation d'un garage
65	Garage Kessler – Vane Dimitrov	Rte de Préverenges 8	réparation automobiles
66	Garage Locar	Rte de Préverenges 6	exploitation d'un garage – réparation, entretien et commerce de véhicules automobiles

<b>N°</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
67	Garage PA Burnier SA	Rte de Préverenges 12	garage
68	Garage Sportec Sàrl	Rte de Préverenges 6	garage
69	Gobet Roland et Patricia	Rte de la Pale 4	transports de marchandises
70	Harmony – Askesis SA	Ch. de la Crosette 4	exploitation et commercialisation de tout centre de sport-beauté-santé
71	Idéalcéramique SA	Rte du Lac 19	vente de carrelages
72	Image Plus SA	Ch. des Vignettes 1	commerce de cartes, posters, cadres, articles de papeterie et cadeaux - centrale d'achats et direction
73	Immo H	Rte de Genève 101	gestion – expertise, conseil dans le domaine immobilier
74	Immo Plus SA	Rte du Lac 2 bis	agence immobilière
75	JFM Transports	Rte de la Pale 5	transports internationaux et locaux
76	JLL Consultant, Jean-Luc Lévy	Vieux Bourg 15	conseiller les professionnels et les industriels dans le domaine des techniques médicales et de l'industrie cosmétique
77	Joye Sanitaire	Rte de la Pale 4	installation sanitaire
78	Kaori Institut	Rte de la Gare 4	centre de physiothérapie et bien être
79	Kovacevic SA	Rte de Préverenges 2	participation à toute entreprise commerciale, industrielle, de services, financière ou immobilière
80	LEAD Sàrl	Ch. des Vergers 3	commerce de tout genre
81	Les Pattes libres	Ch. du Monteiron 2	éducation canine
82	Les Petites couleurs garderie	Rte de Genève 105	garderie
83	Locaplaine	Rte de la Plaine 20	location de véhicule
84	Logical Communications SA	Rte de la Gare 15	société holding
85	Loom Sàrl	Sur les Moulins 29	élaboration, fabrication et la commercialisation de glaces et de tous produits artisanaux
86	M Peintures Sàrl	Ch. Châtaigniers 1	peintures
87	Manira Wokshop	Rte de Genève 101 C	restauration thaïlandaise
88	MAP – Rénovation Sàrl	Vieux-Bourg 7	rénovation d'immeubles anciens - conseils
89	Metalsa SA	Rte de la Pale 20 CP 163	représentation et importation d'outillage
90	Moraz Antonin	Rte de Préverenges 2	cabinet de physiothérapie
91	Nobletime SA	Le Vieux Bourg 15a	atelier d'horlogerie

<b>N°</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
92	Nova-Lux	Pl. du Tilleul 1	éclairage et régie pour le spectacle et vente de matériel
93	Objets et Lumières SA, succursale de Denges	Rte de Genève 105C	décoration
94	Obrist Bernard	Vieux Bourg 11	commerce de production, manufacture.
95	Paquier Valéry Dog's Park	Ch. des Vignettes 3	éducation canine
96	Phil Immobilier SA	Ch. du Chaney 12	achat-vente-promotion gestion immobilière
97	Physio Tabone Sàrl	Ch. de la Crosette 4	cabinet de physiothérapie et esthétique
98	Pomoca SA	Rte de Préverenges 14	fabrication articles de sport
99	Précisions Cuisines Sàrl	Rte de Préverenges 4	aménagement, mobilier, déco
100	Promobat Sàrl	Rte de la Plaine 4	commerce, achat, vente, biens immobiliers
101	PST Transports & Services	Rte de Préverenges 4	société de transport
102	Psycholab Sàrl	Pl. de l'Ancien Collège 1	psychologie conseil
103	J.- C. Regamey SA	Rte de la Pale 6	vente de carrelage - faïence - matériaux
104	Restaurant CFF	Bâtiment CFF	restaurant
105	Rosat - Sabag SA	ZI la Pale	vente de matériaux construction
106	Rosat Sàrl	ZI la Pale	exploitation d'un commerce de matériel de transport, de citernes, de matériel de traitement des eaux
107	Rossier Frères	Pl. du Tilleul 1	arboriculture, maraîchère, viticulture
108	Sanipro SA	Rte de la Plaine 4	installation sanitaire + chauffage
109	Savary Bateaux	Rte de la Pale 5	chantier naval
110	Scalia Floriana	Ch. du Monteiron 9	création, développement et réalisation de projets d'architecture et décoration d'intérieur
111	Scherz Groupe SA	Ch. du Chaney 12	gestion administrative de société
112	Scintilla Atelier de Poterie	Rte de Genève 101	production des objets en céramique cours de poterie
113	Senseco Sàrl	Rte de Préverenges 14	étude et distribution d'éclairage
114	Simplicity	Sentier de Renges 3b	soutien en marketing
115	Sonoran SA	Ch. de la Pierrère 1	conseil en immobilier
116	Stardrinks - Heineken	Rte de la Pale 3	dépôt de boissons
117	Studio Flamenco Eva	Rte de Genève 107A	école de danse flamenco

<b>N°</b>	<b>Raison sociale</b>	<b>Adresse</b>	<b>Activités</b>
118	Swiss Ecology	Rte de la Pale 1	répondre à des problèmes écologiques et promouvoir la préservation de l'environnement
119	Swiss Fiducia Etablissement SA	Ch. de l'Eglise 4	fiduciaire
120	Tartrifuge S.A.	Rte de la Plaine 4	chauffage – sanitaire
121	Tinguely Exploitation SA	Rte de la Pale 10	transport de toute marchandise, atelier de réparation, service de voirie
122	TNS Transports Sàrl	Rte de la Pale 10	transports
123	Ventura Thérapies énergétiques	Rte de la Plaine 18	Formation en thérapie énergétique et vente de produits esutériques
124	V.I.P. SA	Sur Villard 7	toute activité dans le domaine du développement durable
125	VisualGest Sàrl	Rte de Préverenges 4	Informatique
126	Vivify Sàrl	Ruelle des Mélèzes 7	e-commerce matériel de fête

#### **4. Services et prestations du bureau communal**

##### **4.1 Prestations**

Durant l'année 2017, le bureau :

- a répondu à 3'100 téléphones,
- a eu 3'380 visites au guichet,
- a expédié 3'686 courriers,
- a envoyé 1'108 courriers électroniques par le contrôle des habitants et 2'055 par le greffe.

L'administration communale a encaissé fr. 49'325.95 pour diverses prestations au guichet. Ces encaissements ont lieu soit en liquide, soit par l'utilisation du terminal de paiements « Jeronimo » :

- la carte Maestro, 129x, représentant un montant de fr. 9'768.80,
- la Postcard, 78x, représentant un montant de fr. 5'042.60.

## **4.2 Locations salles communales**

Les salles communales mises à disposition du public et des sociétés locales ont été occupées :

- La Fontaine des Marais  
3x par les sociétés locales
- La salle de gym de la Crosette  
197x par les sociétés locales  
6x par des sociétés hors Denges
- La salle des Jardins  
77x par les sociétés locales  
69x pour des locations privées
- La salle Venoge  
85x par les sociétés locales  
14x pour des locations privées
- La salle du Clocher  
46x par les sociétés locales

Au total, les sociétés locales ont occupé 408 fois les diverses salles communales et les privés 89 fois.

## **5. Site Internet**

Sur le site Internet de la commune, vous pouvez trouver les informations utiles, telles que :

- les mises à l'enquête
- les demandes d'autorisation d'abattage d'arbre
- les avis de décès
- les informations officielles
- les manifestations
- les communications et décisions de la municipalité
- les procès-verbaux des séances du Conseil communal
- les résultats des votations et des élections
- les sociétés locales ou associations
- les paroisses catholique et protestante
- les mises à ban
- etc.

# FINANCES

## 1. Comptes 2017

Le détail des comptes est en votre possession comme chaque année dans un fascicule séparé dont la présentation reste identique d'année en année pour vous faciliter la lecture et la compréhension.

Pour vous aider dans votre lecture, il nous paraît utile de commenter, ci-dessous, les éléments déterminants :

### 111 Charges sociales

Le montant dédié à la caisse de pension de nos employés a passé de fr. 10'796.00 en 2016 à fr. 17'231.00 en 2017. Cette augmentation est consécutive à une amélioration des prestations prises en charge à moitié par l'employeur.

### 180 Transports publics

Nous avons introduit la possibilité pour nos habitants de disposer des cartes journalières CFF à prix réduit. L'achat de cette prestation est de fr. 14'000.00, sous déduction du produit de la vente fr. 7'866.00, ce qui donne une charge de fr. 6'134.00 pour la collectivité.

Notre collaboration avec la commune de Préverenges nous offre l'opportunité de disposer d'une deuxième carte journalière.

### 210 Impôts

L'ensemble des recettes fiscales, taxes et patentes, a diminué de 1.5% par rapport au budget et de 2.3% par rapport aux comptes 2016. Nous analysons, ci-dessous, les postes en détail :

- Impôt sur le revenu et fortune : stable
- Impôt à la source + frontaliers : +fr. 28'305.14 par rapport au budget et +fr. 9'068.58 par rapport aux comptes 2016.
- Impôt sur sociétés : -fr. 35'625.55 par rapport au budget et -fr. 37'401.00 par rapport aux comptes 2016.
- Les impôts, dit aléatoires, constitués des droits de mutation, de l'impôt sur les successions et des gains immobiliers, varient d'une année à l'autre. Pour l'exercice 2017, nous relevons une diminution de fr. 50'667.20 par rapport aux comptes 2016.

L'analyse du point de l'évolution du point impôt/habitant nous donne une indication importante sur notre capacité de contribution :

- 2013 : point impôt/habitant : 38.52
- 2014 : dito 38.21
- 2015 : dito 42.78
- 2016 : dito 41.38
- 2017 : dito 42.12

Il est à relever que la valeur du point impôt se situe à fr. 67'895.00 pour l'exercice 2017.

#### 450 Déchets ménagers et verts

Ce compte doit être balancé, il est alimenté par la taxe forfaitaire et le produit de la vente des sacs taxés. Nous avons prélevé au fond de réserve un montant de fr. 14'253.59 pour l'amélioration des éco-points (changement de bennes et diverses améliorations).

## **2. Commentaires**

La municipalité est satisfaite de constater que les charges contrôlées directement par l'exécutif sont dans l'ensemble bien maîtrisées.

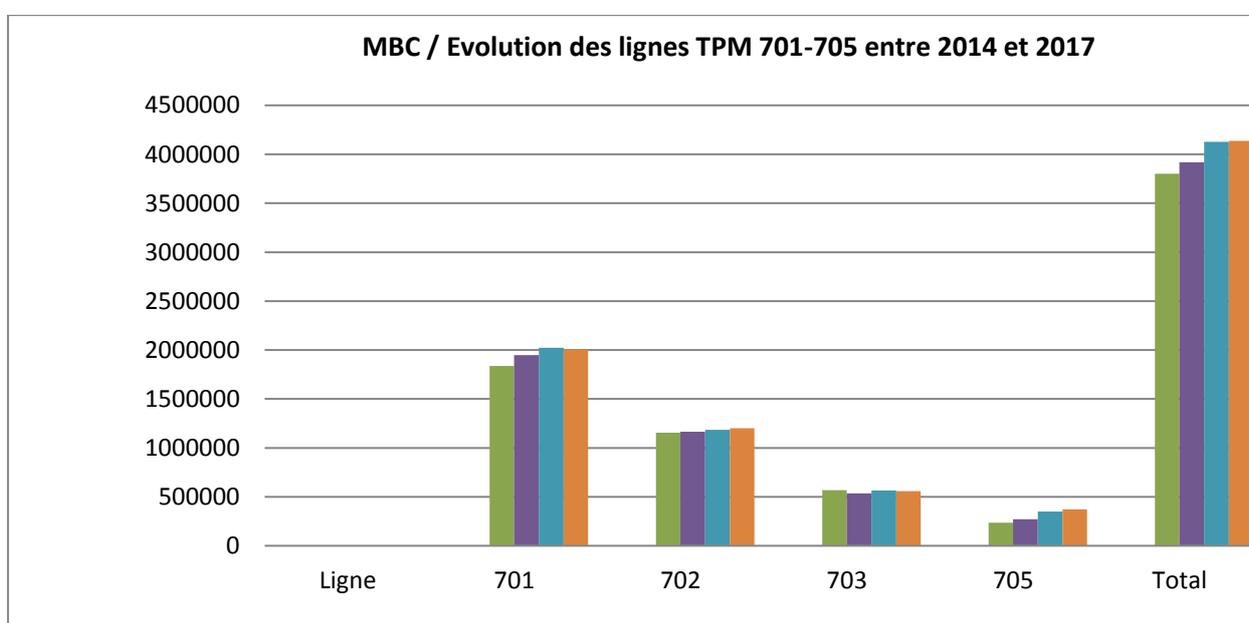
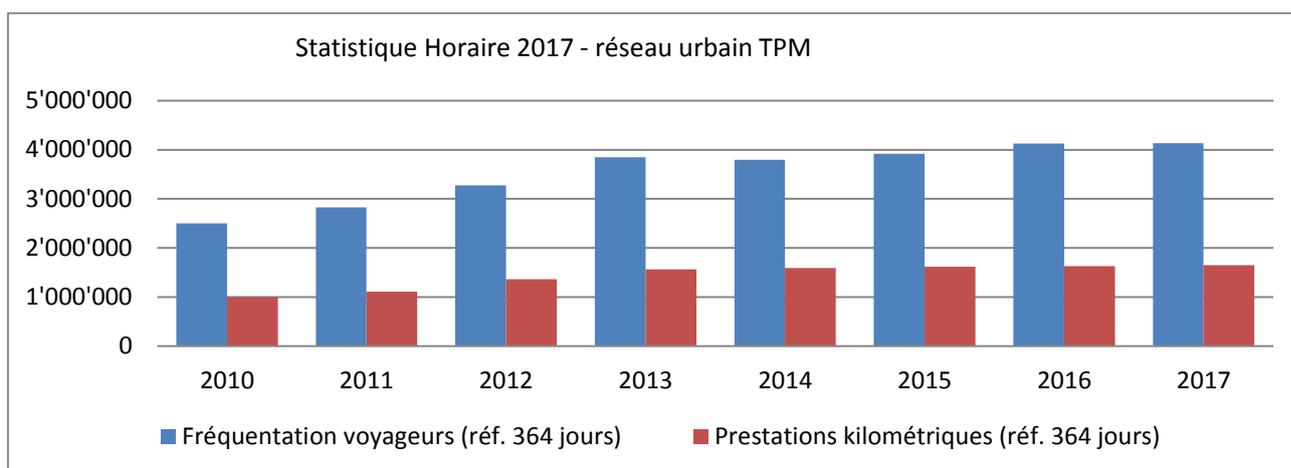
Nous vous soumettons un résultat négatif de fr. 107'140.41, inférieur de fr. 232'759.59 au budget de l'année écoulée.

Tenant compte de l'évolution des diverses charges cantonales, nous sommes globalement satisfaits de ce résultat.

# TPM (Transports Publics de Morges et environs)

## 1. Evolution des voyageurs

Il nous paraît intéressant, comme chaque année, de vous présenter les statistiques de l'évolution des voyageurs sur le réseau des TPM.



## Réseau urbain

<u>Ligne 701</u>	Lausanne – Bourdonnette – Echichens			
	Nombre de voyageurs en	2014 :	1'836'309	
		2015 :	1'947'640	+ 6.1%
		2016 :	2'024'629	+ 3.9%
		2017 :	2'005'851	- 0.9%
<u>Ligne 702</u>	Tolochenaz - Bussigny			
	Nombre de voyageurs en	2014 :	1'156'189	
		2015 :	1'166'259	+ 0.9%
		2016 :	1'183'762	+ 1.5%
		2017 :	1'200'884	+ 1.5%
<u>Ligne 703</u>	Echichens – Lussy-sur-Morges			
	Nombre de voyageurs en	2014 :	568'948	
		2015 :	534'398	- 6.1%
		2016 :	566'635	+ 6.3%
		2017 :	557'441	+ 1.6 %
<u>Ligne 705</u>	Lonay – Ecublens EPFL			
	Nombre de voyageurs en	2014 :	236'977	
		2015 :	272'535	+ 14.9%
		2016 :	351'309	+ 29%
		2017 :	371'666	+ 5.8 %

## Commentaires

Nous constatons une augmentation régulière du nombre de voyageurs, à l'exception de la ligne 701, et relevons que la ligne 705, qui traverse notre village a évolué d'une manière significative depuis 2014. En revenant sur la ligne 701, nous remarquons une stagnation à haut niveau, puisqu'elle transporte plus de 2 millions de voyageurs annuellement.

## **2. Changement d'horaire en décembre 2017**

Avec la changement d'horaire, la ligne 701 a opéré une scission en deux lignes :

- 701 Lausanne, Bourdonnette – Morges Gare : exploitée en autobus articulés du lundi au vendredi permettant une augmentation jusqu'à 50% de la capacité
- 704 Echichens Village – Morges Casino (Gare les nuits et dimanches) y compris la création de deux nouveaux arrêts pour la desserte du quartier En Grassiaz. La ligne devrait être prolongée dans le village d'Echichens dès les travaux d'aménagement réalisés durant le courant 2018.

Amélioration des fréquences d'heures creuses sur les lignes 701, 702 et 704 toutes les 15 minutes en journée (au lieu de 30 mn) et cadence systématique de 30 minutes la nuit jusqu'à minuit.

Amélioration des fréquences d'heures creuses sur la ligne 703 : toutes les 20 minutes (au lieu de 30 mn).

Renforcement global de l'offre du lundi au vendredi de la ligne 705 pour franchir un palier de manière durable (toutes les 10 à 20 minutes en pointe et toutes les 30 minutes en heures creuses, du lundi au vendredi). La capacité est particulièrement renforcée le matin entre Echandens et les Hautes Ecoles (3 bus le matin l'un derrière l'autre).

Adaptation du temps de parcours aux conditions de circulation sur toutes les lignes pour augmenter la ponctualité.

### **3. Péréquation financière – répartition des coûts entre les communes membres des TPM**

Il est important de noter que l'effort important pour renforcer les prestations des transports publics – amélioration de la capacité, augmentation des cadences – se traduit et se traduira par une augmentation des coûts pour toutes les communes.

On peut raisonnablement dire que c'est le prix à payer pour favoriser d'année en année le transfert modal et inciter ainsi toute la population à utiliser les transports publics.

## **CFF – Gare Lausanne-Triage**

### **Gare de Lausanne Triage sur les communes de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges – Parois anti-bruit**

En novembre 2016, les CFF nous ont annoncé la construction de parois anti-bruit de 250 mètres de longueur à proximité des freins de voie dès le printemps 2017. Nous constatons un retard dans cette réalisation, laquelle sera effective ans le courant 2018.

En 2017, la répartition des horaires de tri des trains a changé. Ainsi 250 wagons sont désormais triés la nuit, contre 600 avant les modifications, ce qui contribue à diminuer les nuisances nocturnes. Du coup, le corollaire nécessite plus de tri la journée, mais qui passe désormais plus facilement inaperçu au milieu de tous bruits courants.

Remarque : la municipalité est régulièrement en contact avec les CFF pour inciter la régie fédérale à prendre en compte les réclamations des riverains de la gare. Les 4 municipalités concernées font front ensemble pour diminuer les nuisances de la gare concernée.

# STAND DE TIR INTERCOMMUNAL

## 1. Assemblée

En 2017, une assemblée du Stand de tir intercommunal a eu lieu, le 12 septembre 2017 au Stand des Effoliez à Echandens.

Les points traités lors de cette assemblée étaient :

- Travaux – investissements
- Comptes 2016
- Budget 2018

## 2. Communes membres

Bussigny  
Denges  
Ecublens

Chavannes  
Echandens  
Lonay

Crissier  
Echichens  
Préverenges

## 3. Tir de l'amitié des municipalités

La municipalité de Denges a participé au Tir de l'amitié, le jeudi 14 septembre 2017.

Les résultats sont les suivants :

- |                                      |                                  |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| • Cible 300 mètres au fusil d'assaut | 3 <sup>e</sup> rang avec 145 pts |
| • Pistolet                           | 2 <sup>e</sup> rang avec 129 pts |
| • Combiné                            | 2 <sup>e</sup> rang avec 274 pts |



*M. Alain GOLAY*

**ROUTES**

**BALAYAGE & DENEIGEMENT**

**BATIMENTS COMMUNAUX**

**COLLECTEURS EC/EU**

**DOMAINES**

**PARCS & PROMENADE**

**ASSOCIATIONS & SOCIETES  
LOCALES**

Pages 40 à 53

# ROUTES

## 1. Entretien

Vu l'état de nos routes, hors entretien courant, aucune intervention d'importance n'a été nécessaire dans le courant de l'année, mise à part la réfection de la route de Gare et de la route du Lac

## 2. Travaux

Divers travaux ont été réalisés en 2017 :

- Changement des panneaux « Piste cyclable »
- Réparation d'un regard et gueule de loup se trouvant au Ch. Sous les Vignes
- Réparation du rond-point du cimetière
- Pose des fixations pour radars sympathiques
- Entretien et curage des sacs de route
- 11 permis de fouille ont été délivrés
- Réparation de diverses bornes

## 3. Signalisation routière

La municipalité a mandaté le bureau Christ & Gygax pour étudier la problématique de la signalisation routière et places de stationnement.

L'objet de l'étude est d'optimiser d'une manière rationnelle les durées de stationnement pour les places publiques du village.

# BALAYAGE & DENEIGEMENT

## 1. Balayage

Depuis 2017, le balayage mécanique des rues et ruelles communales est assuré par la commune d'Echandens, à raison de 6 services durant l'année. Il est à relever le tarif préférentiel accordé par notre commune voisine.

## 2. Déneigement

Selon la convention signée avec le Service des Routes pour la réalisation de prestations du service hivernal sur les routes cantonales en traversée de localité, les interventions suivantes ont été réalisées :

- Salage = 10 passages
- Mixte = 4 passages

Depuis le 30 novembre 2017, notre employé communal assure le service de déneigement des routes communales avec le nouveau tracteur. Il est intervenu à 10 reprises.

Les petites routes et trottoirs sont également déneigés et salés par nos employés.

# BATIMENTS COMMUNAUX

Les travaux suivants ont été réalisés en 2017 dans les différents bâtiments communaux :

### Collège de la Crosette

- Changement de stores dans les classes
- Réfection de l'ancien local Jeunesse
- Réparation de la porte anti-feu
- Pose de 3 bancs extérieurs
- Pose de 2 poubelles
- Rénovation de l'étanchéité des garages

### Bâtiment de service – Voirie – PCi – Local du feu – Appartement de service

- Nettoyage du couvert et peinture
- Divers travaux d'entretien
- Changement de luminaire

### Eglise – Salle des Jardins

- Changement de stores

### Bâtiment administratif

- Nettoyage des façades

## COLLECTEURS EC/EU

### 1. **ERM**

#### **1.1 L'association**

L'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM) est composée de 14 communes. La commune de Denges en fait partie. Ses objectifs sont les suivants :

- épurer les eaux usées récoltées par les communes associées et dirigées vers la station d'épuration du Bief, ainsi que l'élimination des boues ;
- assurer la construction, l'exploitation et l'entretien des ouvrages destinés à collecter, transporter et traiter ces eaux ;
- conseiller les communes et veiller à l'application des dispositions légales en matière de lutte contre la pollution des eaux ;
- se charger de toutes les questions en rapport avec la lutte contre la pollution en général.

## 1.2 Conseil Intercommunal

### 1.2.1 Composition

Au 31 décembre 2017, le Conseil intercommunal de 37 membres se compose de la manière suivante :

Bussy-Chardonney	<b>Frédéric</b> <i>Olivier</i>	<b>Ambresin</b> <i>Cretegny</i>
Chigny	<b>Charles-Henri</b> <i>David</i>	<b>de Luze</b> <i>Lenoir</i>
Clarmont	<b>Jean-Luc</b> <i>Christian</i>	<b>Fiechter</b> <i>Viande</i>
Denens	<b>Philippe</b> <i>Christian</i>	<b>Pernet</b> <i>Gränicher</i>
Denges	<b>Alain</b> <i>Pierre-André</i>	<b>Golay</b> <i>Bruchez</i>
Echichens	<b>Jean-Michel</b> <i>Alexandre</i>	<b>Duruz</b> <i>Huber</i>
Ecublens	<b>Danièle</b> <i>Christophe</i>	<b>Petoud</b> <i>Cartier</i>
Lonay	<b>Jean-Charles</b> <i>Michel</i>	<b>Détraz</b> <i>Borboën</i>
Morges	<b>Sylvie</b> <i>Pierre-Marc</i> <i>Patricia</i> <i>Eva</i> <i>Maurice</i> <i>Rose</i> <i>Melany</i> <i>Alain</i> <i>Joseph</i>	<b>Podio</b> <i>Burnand</i> <i>Correia da Rocha</i> <i>Frochaux</i> <i>Jaton</i> <i>Ngo Pem Lissoug</i> <i>Blanchard (Studer)</i> <i>Troger</i> <i>Weissen</i>
Préverenges	<b>Alain</b> <i>Philipp</i> <i>Jean-Hubert</i> <i>Manuel</i>	<b>Garraux</b> <i>Gloor</i> <i>Jaquier</i> <i>Zenger</i>
Tolochenaz	<b>Olivier</b> <i>Reto</i>	<b>Jeanneret</b> <i>Dorta</i>
Vaux-sur-Morges	<b>Christian</b> <i>Luc</i>	<b>Perret-Gentil</b> <i>Breton</i>
Vufflens-le-Château	<b>Philippe</b> <i>Edmond</i>	<b>Henriod</b> <i>Piguet</i>
Yens	<b>Jonathan</b> <i>Gérard</i>	<b>Lüthi</b> <i>Zbinden</i>

Selon l'article 5 des statuts, les noms mentionnés en **gras** sont les délégués « fixes (délégués conseillers municipaux) et les noms en *italique* sont les délégués « variables » (délégués par leur Conseil général / communal).

### **1.2.2 Bureau du Conseil intercommunal**

En 2017, le Bureau du Conseil intercommunal est composé de la manière suivante :

	<u>1<sup>er</sup> semestre</u>	<u>2<sup>e</sup> semestre</u>
Président (e)	Jean-Luc Fiechter, Clarmont	Patricia Correia da Rocha, Morges
Vice-Président (e)	Patricia Correia da Rocha, Morges	Jean-Michel Duruz, Echichens
Secrétaire	Monique Robin Tolochenaz	Monique Robin, Tolochenaz
Scrutateurs	Christophe Cartier, Ecublens Alain Golay, Denges	Olivier Cretegny, Bussy-Chard. Olivier Jeanneret, Tolochenaz
Scrutateurs-suppl	Olivier Crétegny, Bussy-Chard. Olivier Jeanneret, Tolochenaz	Frédéric Ambresin, Bussy-Chard. Eva Frochaux, Morges

### **1.2.3 Commission de gestion**

Pour la période du 01.01 au 30.06.2017, la commission de gestion est composée de :

Mme Eva Frochaux, Morges

MM. Michel Borboën, Lonay  
Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney  
Charles-Henri de Luze, Chigny  
Jean-Michel Duruz, Echichens  
David Lenoir Chigny  
Jonathan Lüthi, Yens

Pour la période du 01.07 au 31.12.2017, elle est composée de

Mme Eva Frochaux, Morges

MM. Michel Borboën, Lonay  
Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney  
Charles-Henri de Luze, Chigny  
David Lenoir Chigny  
Jonathan Lüthi, Yens  
Manuel Zenger, Préverenges

### **1.2.4 Commission des finances**

La commission des finances est élue pour la durée de la législature 2016-2021 et est composée de :

MM. Reto Dorta, Tolochenaz  
Christian Gränicher, Denens  
Philippe Henriod, Vufflens-le-Château  
Christian Perret-Gentil, Vaux-sur-Morges  
Joseph Weissen, Morges

Avec comme suppléants :  
M. Manuel Zenger, Préverenges  
Mme Rose Ngo Pem Lissoug, Morges

### **1.3 Sommaire des décisions du Conseil intercommunal**

Durant les séances tenues en 2017, le Conseil intercommunal a décidé :

#### **Le 28 juin 2017**

- d'adopter les comptes et le rapport de gestion 2016
- d'octroyer un crédit de fr. 93'000.00 TTC pour la reconstruction et la réhabilitation des collecteurs « Echichens Ouest, n° 63 et Echichens Est, n+ 64 » simultanément aux travaux communaux et dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM sur la commune d'Echichens

#### **Le 27 septembre 2017**

- d'adopter le budget de l'exercice 2018
- d'octroyer un crédit de fr. 69'000.00 TTC pour la reconstruction du collecteur « Ceinture Sud, n° 78 » simultanément aux travaux de renaturation du Bief sur les communes de Préverenges et Morges.

### **1.4 Comité de Direction**

Le Comité de direction est composé de :

M. Christian Maeder, Ecublens	Président
M. Jean-Jacques Aubert, Morges	Vice-Président
Mme Juliette Reda, Bussy-Chardonney	Membre
M. Jérôme Azau, Préverenges	Membre
M. Salvatore Guarna, Tolochenaz	Membre

### **1.5 Travaux 2017 pour Denges**

En 2017, l'ERM a effectué la réhabilitation et la reconstruction du collecteur « Ceinture Nord-Ouest n° 94 » situé sur la commune de Préverenges, dans le planning d'investissement.

La commune de Denges a participé à cette réhabilitation à hauteur de fr. 116'638.40.

## **2. Le PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)**

Le PGEE est un outil de gestion et un instrument de planification globale de l'évacuation des eaux usées et des eaux claires provenant des zones habitées, destiné aux communes. Celles-ci sont tenues d'élaborer un PGEE, tel que défini dans l'Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (OEaux).

Le PGEE tient compte de tous les aspects liés à l'évacuation des eaux usées et claires. Il planifie non seulement la réalisation, mais aussi l'exploitation, l'entretien et le financement du système d'évacuation des eaux de la commune, maintien de la valeur de renouvellement incluse.

Le PGEE doit apporter :

- La connaissance des réseaux, des problèmes particuliers et des possibilités et contraintes d'évacuation des eaux (diagnostic).
- La définition des mesures de construction, d'exploitation et d'entretien, avec leurs coûts et leur planification dans le temps.

Le PGEE est un instrument dynamique, qui doit être régulièrement remis à jour.

Le bureau BBHN SA est toujours en charge de l'analyse de nos canalisations ainsi que des contrôles de conformité des raccordements aux eaux usées/claires lors de chantier de rénovation d'un bâtiment ou d'une nouvelle construction. Ces données sont ensuite enregistrées afin de mettre à jour notre PGEE.

### **3. Déclaration de conformité**

En 2017, 2 déclarations de conformité en vue de l'actualisation d'un dossier d'une entreprise détentrice de plaques professionnelles ont été délivrées après visites des locaux sous le contrôle d'un ingénieur de la DGE (Direction Générale de l'Environnement), section Environnement industriel, urbain et rural / Assainissement industriel.

## **DOMAINES**

### **1. Forêts**

La commune de Denges compte 13 ha de forêt dont 8 ha de forêts publiques et 5 ha de forêts privées.

Le Conseil communal a adhéré au Groupement forestier d'Apples en mars 2009. Ce groupement a pour but de constituer un centre de compétences destiné à coordonner, à organiser ou à réaliser les activités et travaux forestiers dans les propriétés de ses membres et d'y promouvoir une gestion forestière efficiente et durable.

Le manque d'eau s'est fait sentir, l'épicéa disparaît du plateau et les frênes sèchent par le haut (maladie).

Les employés communaux ont également participé à l'entretien de la forêt, notamment aux abords des chemins ou dans les jeunes plantations (fauchage des ronces, etc.).

En 2017, les travaux de ramassage du chablis le long du sentier pédestre et le contrôle de la sécurité sur le chemin ont eu lieu.

## **2. Rapport du garde forestier**

Les dégâts aux forêts : concernant le bostryche typographe de l'épicéa, une dizaine de nouveaux foyers ont été relevés et assainis, en 2017. Ces derniers sont sous surveillance et seront assainis en cas d'évolution et de développement.

La chalarose du frêne continue sa progression et sera de plus en plus visible dans nos paysages. Nous essayons de conserver les individus qui semblent résistants à ce champignon. Cependant, de gros problèmes de sécurité dus au dépérissement de cette essence vont commencer à apparaître ces prochaines années. En 2017, une intervention ciblée a été réalisée le long des routes cantonales du triage afin d'éliminer les individus les plus menaçants.

## **3. Autorisation d'abattage d'arbres**

Selon notre règlement communal sur la protection des arbres, tous les arbres de 20 cm de diamètre et plus mesurés à 1.30 m du sol ainsi que les cordons boisés, les boqueteaux et les haies vives sont protégés.

L'abattage d'arbres protégés ne peut être effectué qu'avec l'autorisation de la municipalité.

La requête doit être adressée par écrit à la municipalité dûment motivée et accompagnée d'un plan de situation ou d'un croquis précisant l'emplacement d'un ou des arbres ou plantation protégés à abattre.

La demande d'abattage est affichée au pilier public durant 20 jours.

L'autorisation d'abattage est assortie de l'obligation pour le bénéficiaire de procéder, à ses frais, à une arborisation compensatoire déterminée d'entente avec la municipalité (nombre, essence, surface, fonction, délai d'exécution, etc.).

En règle générale, cette arborisation compensatoire sera effectuée sur le fonds où est situé l'arbre à abattre. Toutefois, elle peut être faite sur une parcelle voisine pour autant que son propriétaire s'engage à se substituer au bénéficiaire de l'autorisation.

Lorsque les circonstances ne permettent pas une arborisation compensatoire équivalente, le bénéficiaire sera astreint au paiement d'une taxe dont le produit sera affecté aux opérations d'arborisation réalisées par la commune. Le montant de cette taxe est fixé par la municipalité.

En 2017, la municipalité a délivré huit autorisations d'abattage assorties d'arborisations compensatoires ou l'acquittement de la taxe compensatoire.

# PARCS ET PROMENADE

## 1. Parcs et promenade

Des travaux usuels d'entretien ont été réalisés en 2017, tels que :

- changement de la terre et des rosiers à la rte du Lac
- remplacement de deux arbres vers la place de jeux

Le terrain multisports, la place de jeux pour les plus petits ainsi que les bancs sont toujours bien fréquentés.

La place du village, telle que nous l'avons transformée, est bien appréciée tant par nos communes voisines que par des tiers. Des renseignements sur sa réalisation nous sont régulièrement demandés.

## 2. Cimetière

Le service des inhumations et des incinérations, ainsi que la police du cimetière rentrent dans les attributions de la municipalité qui fait exécuter les lois, règlements et arrêtés fédéraux et cantonaux en la matière.

Elle nomme à cet effet un préposé aux inhumations et aux incinérations. La gestion administrative est tenue par la secrétaire municipale, Mme Gevisier et la partie technique (creuse des tombes, ouverture du Jardin du souvenir, etc.) est gérée par nos employés communaux.

En date du 25 août 2017, le Chef du Département de la Santé et de l'Action Sociale a approuvé le nouveau règlement communal des sépultures et du cimetière.

Le cimetière de Denges est divisé en quatre parties :

- les tombes en ligne
- les tombes cinéraires
- les concessions
- le Jardin du souvenir

Durant l'année 2017, il y a eu 10 décès :

- une urne dans une tombe à la ligne
- une urne dans une tombe cinéraire
- les cendres de deux défunts au Jardin du souvenir
- les cendres de quatre défunts remises à la famille
- les cendres d'un défunt au Jardin du souvenir de Lausanne
- les cendres d'un défunt au cimetière de Montoie à Lausanne.

Une stèle a été installée au Jardin du souvenir pour permettre aux personnes, qui le souhaitent, de poser une plaquette avec le nom de leur défunt.



## ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS LOCALES

### 1. Passeport-Vacances

Pour sa 36<sup>e</sup> édition, le Passeport-Vacances de Morges et environs s'est déroulé du 07 au 22 octobre 2017. La manifestation s'adresse aux élèves de 6 à 16 ans des 31 communes partenaires qui ont l'occasion d'expérimenter durant leurs vacances d'automne une riche palette d'activités.

L'année 2017 a vu deux nouveautés :

- possibilité de s'inscrire par internet dès le 03 juin et de choisir ses activités durant l'été
- bons pour les 13-16 ans leur permettant de se rendre à des activités gratuitement, de manière individuelle (lasergame, cinéma, bowling, billard, minigolf, piscine, catamaran, musée de la main, etc.)

Le P'tit passeport a été mis sur pied à l'occasion du 35<sup>ème</sup> pour les enfants de 6 et 7 ans, qui ont participé à des activités exclusivement réservées à cette tranche d'âge. Tous les transports se sont faits en mini-bus au départ de Beausobre. Le comité a décidé de continuer l'aventure en 2017.



En 2017, l'USL s'est réunie afin d'organiser le 1<sup>er</sup> août et le loto en date du 03 décembre 2017.

## **2.1 Manifestations 2017**

### Amicale des pompiers

Le 07 janvier 2017, le souper et bal du Petit Nouvel An organisé ont été, une nouvelle fois, fortement appréciés par les villageois venus en nombre ainsi que de nombreuses personnes venant de l'extérieur.

### Chœur mixte « Le Lien\* »

La soirée annuelle a eu lieu le 25 mars 2017, en collaboration avec « L'Alouette » de Bussigny, sous la direction de Mme Vandete do Carmo. La deuxième partie a été animée par « Les Cuivres du Talent », ensemble vaudois de musique de cuivre, dirigé par M. Christian Zbinden.

### Société de Tir Denges-Echandens

Tir de l'amitié les 26 et 29 avril 2017

Tir en campagne les 07, 09 et 10 juin 2017

12<sup>e</sup> tir Effoliez, les 31.08, 01 et 02 septembre 2017

Pose du tableau des donateurs du nouveau drapeau, le 22 août 2017

Portes ouvertes le 19.08.2017, organisées par les Sociétés Vaudoises des Tireurs sportifs et des carabiniers, et toutes les sociétés membres de l'Association du Stand d'Echandens

### DEL Basket

Le DEL Basket a organisé son traditionnel brunch le 30 avril 2017 à Préverenges ainsi que son match aux cartes à la salle de gym de la Crosette à Denges, le 04 novembre.

### USL

Le 1<sup>er</sup> août à la salle des Jardins et son loto par abonnement, le dimanche 03 décembre 2017 qui a rencontré un franc succès.

## **3. Associations sportives et culturelles**

Depuis plusieurs années, la municipalité soutient financièrement les associations sportives et culturelles de la région qui accueillent nos jeunes citoyens jusqu'à l'âge de 20 ans par un montant de fr. 100.00/membre.

En 2017, nous avons soutenu les associations ou clubs suivants :

- ACTE Théâtre
- Bicross, Echichens

- Cercle d'armes Lausanne
- Cercle d'escrime Morges
- Curling Lausanne Olympique
- DEL Basket
- FC Echandens
- FC Echichens
- Forward Rowing Club Morges
- Gym Morges
- Judo Club Bussigny
- Lausanne Natation
- Morges Natation
- Renens Natation
- Stade Lausanne
- Zen Do Ryu, club d'arts martiaux

Nous soutenons également par des dons les associations culturelles suivantes :

- La Lanterne Magique
- La fête de la Tulipe
- AAVA Arborétum
- Musée Alexis Forel
- Transport Handicap Vaud

#### **4. Couvaloup 12**

Les jeunes de 12 à 18 ans sont les bienvenus au Centre de Jeunes de Couvaloup 12, où il n'existe aucune distinction de nationalité, d'ethnie, de religion, de sexe ou de style. L'accès y est libre et gratuit.

Située au centre-ville de Morges, sa maison est constituée de différents espaces d'activités de vie :

- la ludothèque
- la salle de cinéma
- le babyfoot
- la salle de danse et Karaoké
- la salle de billard

et on y trouve également des infos sur les places d'apprentissage disponibles et un espace prévention et promotion de la santé.

Denges, à l'instar de ces dernières années, a maintenu sa participation forfaitaire de fr. 500.00 pour l'année 2017.

Une assemblée extraordinaire a été convoquée suite au souhait de la commune de Morges de reprendre la gestion du centre dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette assemblée a eu lieu le 27 octobre 2017 lors de laquelle la dissolution de l'association a été votée pour le 31 décembre 2017.



*M. Sylvain PIGUET*

**POLICE DES CONSTRUCTIONS**

**ENVIRONNEMENT**

**SERVICES INDUSTRIELS**

**ECLAIRAGE PUBLIC**

**ARCAM**

Pages 54 à 61

# POLICE DES CONSTRUCTIONS

## 1. Directive sur le diagnostic amiante

Le département des infrastructures a publié des directives d'application concernant le diagnostic amiante des bâtiments, modification de l'art. 103a de la LATC (Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions).

A partir du 1<sup>er</sup> mars 2011, un propriétaire qui entreprend des travaux de transformation ou de démolition, soumis à autorisation, sur un immeuble construit avant 1991, doit procéder à un diagnostic amiante du bâtiment et, le cas échéant, définir les travaux d'assainissement nécessaires.

## 2. Permis de construire

En 2017, nous avons délivré 7 permis de construire/démolir relatifs à différents types de constructions :

- Création d'un appartement au rez, pose de 5 fenêtres rampantes et capteurs photovoltaïques
- Changement de production de chaleur PAC/Air-eau
- Démolition totale de deux bâtiments. Construction de deux unités de 34 logements chacune
- Construction d'une véranda non chauffée
- Transformation globale de la ferme
- Agrandissement des locaux de bureau au rez et réorganisation des places de parc
- Assainissement de l'enveloppe thermique des bâtiments

Tous les dossiers d'enquête publique doivent être saisis, par un mandataire agréé, sur le site internet de la CAMAC (Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisations de Construire). Les travaux de minime importance dispensé d'enquête publique (111 LATC) restent de compétence communale et ne sont pas saisis sur le site de la Camac.

Un système de cartes de contrôle/suivi de chantier a été mis en place, le contrôle de l'implantation et du niveau de la dalle du rez ainsi que l'altitude au faite pour les nouvelles constructions est rendu obligatoire.

A noter qu'au vu de la fréquence des demandes d'études préalables avant le dossier d'enquête, la municipalité a décidé d'une facturation desdites études, en fonction des coûts engendrés.

### **3. Article 111 LATC (Loi sur l'Aménagement du Territoire et des Constructions) – Autorisation dispensée d'enquête publique**

5 autorisations pour divers travaux de moindre importance, installation d'un store, d'une pergola, d'un mur végétalisé et réfection de façades, ont été délivrées en 2017.

Il est a rappelé qu'une dispense d'enquête publique pour des travaux de moindre importance ne peut être délivrée que si la commune reçoit une demande complète permettant de prendre la décision. Un formulaire simplifié est à disposition au greffe ou sur notre site Internet.

La loi (LATC, art. 103) précise qu'aucun travail de construction ou de démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou d'un bâtiment, ne peut être exécutées avant d'avoir été autorisé.

L'art. 72d du RATC précise que la municipalité peut dispenser de l'enquête publique certains objets (voir l'article) pour autant qu'aucun intérêt public prépondérant ne soit touché et qu'ils ne soient pas susceptibles de porter atteinte à des intérêts dignes de protections, en particulier à ceux des voisins.

### **4. Autorisation simple**

12 autorisations simples ont été délivrées en 2017 pour des installations de panneaux solaires photovoltaïques, changement de dalles extérieures, réfection des façades, réfection de mur de soutènement, aménagement de jardin, etc.

### **5. Commission de contrôle technique et de salubrité**

La commission de contrôle technique a procédé à trois demi-journées de visites en 2017, concernant des permis de construire et autorisations selon l'article 111 LATC.

L'ensemble de ces visites de contrôle a permis de délivrer 16 permis d'utiliser ou d'habiter.

Il est rappelé que tout permis de construire ou autorisation 111 LATC délivrés, qu'ils aient fait l'objet d'une mise à l'enquête publique ou non, sont soumis à une visite de la commission de salubrité ou de la commission de contrôle technique, qui vérifie la conformité entre le permis délivré et ce qui a été construit.

### **6. Prévention des accidents dus aux chantiers**

La surveillance des chantiers sur le territoire de la commune est toujours effectuée par le bureau Masotti Associés SA à St-Livres.

De plus, nous avons mandaté ce bureau pour le contrôle des diagnostics amiante.

## 7. Localisation d'enquêtes



No camac, no FAO	Commune, district	Lieu, Parcelle, no ECA	Propriétaire, pa, DDP	Auteur des plans	Nature des travaux, description, dérogations
<b>139360</b> P-165-43-1-2017-M Enquête échue En traitement à la Camac	DENGES (MORGES)	Pl. de L'Ancien Collège 1 Parc. : 58 Eca : 282 NRA: 7 2531080/1152925	CONSTANTIN CATHERINE , 1026 DENGES (pa) (ddp)	JOHNER FRÉDERIC A05 ARCHITECTURE SA, , RUE DE COSSONAY 194, 1020 RENENS	<b>Agrandissement</b> Agrandissement des locaux de bureaux au rez-de-chaussée et réorganisation des places de parc côté Rue du Lac -- Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 3
<b>172261</b> P-165-60-1-2017-M Enquête échue En traitement à la Camac	DENGES (MORGES)	Rte de la Plaine 16 Parc. : 107 Eca : 221 NRA: 2530942/1153026	BORZARO ANDREA , 1008 PRILLY (pa) (ddp)	Y. PAUCHARD & P. SCHOUWEY SA ATELIER D'ARCHITECTURE, , Prê de la Cour 25, 1564 DOMDIDIÈRE	<b>Transformation</b> Réfection des façades du bâtiment existant soit nouvelles isolation et nouvelles tablettes, rénovation et peinture des balcons, des portes de garages et des avant-toit. --
<b>172659</b> C-165-58-1-2017-ME Enquête échue En traitement à la Camac	DENGES (MORGES)	Rte de la Gare 2 Parc. : 127 Eca : 10 NRA: 3 2531195/1153155	THIEBAUD NICOLE , 1142 PAMPIGNY (pa) (ddp)	LAMUNIERE INES, FIONA PIA, VINCENT MAS DURBEC DL-A, DESIGNLAB-ARCHITECTURE SA, , Rue Gourgas 5, 1205 GENEVE	<b>Transformation</b> SIMPLIFICATION DE L'AUTORISATION INITIALE DEPOSEE LE 30.01.17, RECUE LE 11.05.17: Suppression du parking du sous-sol projeté dans l'autorisation et aménagement de places de parc en surface --
<b>168521</b> P-165-15-1-2017-ME Enquête échue En traitement à l'ACV	DENGES (MORGES)	Rte de la Gare 2 Parc. : 127 Eca : 10 NRA: 3 2531195/1153155	THIEBAUD NICOLE , 1142 PAMPIGNY (pa) (ddp)	LAMUNIERE INÈS, PIA FIONA , MAS DURBEC VINCENT DL-A, DESIGNLAB-ARCHITECTURE SA , , Rue Gourgas 5, 1205 GENEVE	<b>Transformation</b> Transformation globale de la ferme existante n°ECA 10. Création d'un sous-sol avec parking afin de préserver l'aspect actuel en surface de la place existante, silo pour bois déchiqueté et places de parc extérieures. A la limite des constructions du plan spécial zone village Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie
<b>170729</b> P-165-48-1-2017-ME Enquête échue En traitement à la Camac	DENGES (MORGES)	Rte de la Gare 11 et 13 Parc. : 102 Eca : 327a 327c NRA: 0 0 2531100/1153270	LEUBA PIERRE-ALAIN GARAGE DE L'ETOILE SA , 1020 RENENS (pa) (ddp)	FERRARI FLORIAN ANDRES ET FERRARI ARCHITECTES SA, , Rte des Monts-de-Lavaux10, 1090 LA CROIX (LUTRY)	<b>Rénovation totale</b> Assainissement de l'enveloppe thermique des bât. ECA 327a et 327c art. 59 (implantation et volumes constructibles) et art. 60 (surfaces constructibles) RPGA, application art. 97 al. 6 LATC
<b>175533</b> C-165-100-1-2017-ME Enquête échue En traitement à la Camac	DENGES (MORGES)	Rte de la Gare 2 Parc. : 127 Eca : 10 NRA: 3 2531195/1153155	THIEBAUD NICOLE , 1142 PAMPIGNY (pa) (ddp)	LAMUNIERE INÈS, PIÀ FIONA ET MAS DURBEC VINCENT DL-A, DESIGNLAB-ARCHITECTURE SA, , Rue Gourgas 5, 1205 GENEVE	<b>Transformation</b> MODIFICATION DES OUVERTURES DE LA NOUVELLE ANNEXE DANS LE VOLUME AUTORISE LE 11.05.2017 --
<b>169106</b> P-165-19-1-2017-M Enquête échue En traitement à la Camac	DENGES (MORGES)	Rte de la Gare 4 Parc. : 125 Eca : 1a NRA: 4 2531190/1153230	BALTISBERGER JEAN-DANIEL , 1026 DENGES (pa) (ddp)	RICHARDEAU JEAN-CHRISTOPHE ZURBUCHEN SA, , Rue de la Gare 2, 1312 ECLÈPENS	<b>Adjonction</b> Construction d'une véranda non chauffée -- Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré : 3

# ENVIRONNEMENT

## 1. Incinération des déchets

Il est interdit d'incinérer des déchets ailleurs que dans une installation, à l'exception des petites quantités de déchets naturels, provenant des forêts, des champs et des jardins, si leur incinération n'entraîne pas de nuisances excessives (art. 30c de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement et art. 26a de l'Ordonnance sur la protection de l'air).

Toutefois, le canton peut accorder des autorisations temporaires pour l'incinération de volume plus conséquent (taille d'arbres fruitiers, par exemple).

Aucune autorisation n'a été délivrée en 2017.

## 2. Dangers naturels

Le canton a édicté les cartes suivantes au niveau des dangers naturels :

- Crues et inondations
- Laves torrentielles
- Glissements de terrain permanents
- Glissements de terrain spontanés et coulées de terre
- Chutes de pierres et de blocs
- Affaissements et effondrements
- Avalanches

Denges est concerné que par les crues et inondations.

# SERVICES INDUSTRIELS

## 1. Service de l'eau

Denges a cédé son réseau d'eau potable en 1957 à la ville de Lausanne. L'eau potable pour notre commune est traitée, fournie et facturée par le Service de l'eau de Lausanne.

La commune de Denges est alimentée en eau potable par le réservoir de Haute-Pierre situé sur les hauts de Morges, à Echichens.

L'eau de ce réservoir provient à 100% de l'usine de St-Sulpice qui traite l'eau du lac Léman par filtration sur sable.

Quelle que soit sa provenance, l'eau est désinfectée avec du chlore fabriqué par électrolyse du sel, avant d'être injectée dans le réseau.

L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuse et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours, de la ressource jusqu'au robinet. Au total, en 2017, 3'590 échantillons ont été prélevés et 41'242 analyses ont été effectuées par un laboratoire accrédité.

Les analyses microbiologiques ont révélé 4 non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé. Lors d'un second prélèvement, ces non-conformités n'ont pas été confirmées.

La qualité de l'eau pour les paramètres physico-chimiques a été en tout point conforme aux exigences légales. Des analyses sur les micropolluants (pesticides, médicaments et divers autres composés) ont été effectuées soit le laboratoire, soit par un laboratoire externe. Pour l'eau distribuée par le Service de l'eau de Lausanne, les résultats de toutes les analyses effectuées donnent des valeurs inférieures aux limites admises.

L'eau distribuée au robinet par le Service de l'eau de Lausanne est une eau potable de qualité à boire sans modération.

### Dureté

La dureté correspond à la teneur en calcium et magnésium présents naturellement dans l'eau. Plus la concentration est élevée, plus elle est « dure ».

Cette dureté n'a aucune incidence sur la santé, mais peut présenter quelques inconvénients en milieu domestique, à savoir l'entartrage des installations et des appareils ménagers.

Dans le cas d'une eau ayant une dureté inférieure à 25°f, l'installation d'un dispositif d'adoucissement d'eau ne se justifie pas.

Pour Denges, la dureté se situe entre 13.0 et 13.4°f. Eau de très bonne qualité physico-chimique.

<b>Qualification</b>	<b>°f</b>
Eau très douce	0 à 7
Eau douce	7 à 15
Eau moyennement dure	15 à 25
Eau assez dure	25 à 35
Eau dure	35 et plus

## **2. Romande Energie**

Romande Energie SA, fournisseur d'électricité pour notre commune, est l'entreprise qui assure l'ensemble des activités de production et de distribution d'électricité des anciennes Compagnies Vaudoises d'Electricité (CVE) et Société Romande d'Electricité (SRE). Elle est établie à Morges.

Le Conseil d'administration de Romande Energie se compose des administrateurs membres du Conseil d'administration de la Romande Energie Holding SA – qui assume le rôle d'une société faîtière chargée de fixer la stratégie d'ensemble, de gérer des filiales et des participations – qui est composé de personnalités représentant l'Etat de Vaud, les communes vaudoises et du Chablais valaisan, les milieux économiques et les actionnaires privés.

# **ECLAIRAGE PUBLIC**

Notre commune compte 280 points lumineux dont l'entretien de 180 points fait l'objet d'un contrat de maintenance auprès de l'entreprise Duvoisin-Groux. Les 100 points restants, dont les mâts sont de moindre hauteur, sont entretenus par nos employés communaux.

Notre consommation annuelle pour l'éclairage public est d'environ 105'000 kWh. Actuellement, environ 70% de cette énergie consommée est facturée sur la base d'un forfait basé sur la puissance installée (env. 25 kW).

Le préavis de renouvellement de l'éclairage public a été voté en 2017 pour un budget de près de 1 million. Le bureau Betelec, actif dans le domaine de l'éclairage public, a été mandaté pour commencer, dès juin, l'analyse détaillée du réseau (câbles, armoires de distribution, état mécanique des lampadaires, etc.), établir un cahier des charges ainsi que la planification des travaux et commencer l'organisation des soumissions et appel d'offres pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

# ARCAM

L'ARCAM a pour but d'encourager le développement économique et régionale sous toutes les formes et modalités possibles en faisant appel aux moyens légaux et à la solidarité entre communes et personnes physiques ou morales, dans les limites du territoire couvert par les communes membres.

Cette association est divisée en un chef-lieu et 5 secteurs. Le chef-lieu est Morges et Denges se trouve dans le secteur 3.

Chaque commune membre est représentée par un délégué municipal, pour Denges c'est M. Sylvain Piguet ou M. Francis Monnin. Une séance a eu lieu le 31 janvier 2017

En 2017, l'ARCAM a tenu plusieurs séances :

## 31 janvier 2017 à Morges – Secteur 3

- Informations générales
- Economie
- Mobilité

## 31 mai 2017 à Pompaples – Assemblée générale de printemps

- Rapport du président du comité
- Rapport du directeur
- Comptes et bilan 2016

## 20 septembre 2017 à Echichens – Secteur 3

- Mobilité

## 22 novembre 2017 à Morges – Assemblée générale d'automne

- Rapport du président du comité
- Rapport du directeur
- Programme d'actions 2018
- Budget 2018
- Nomination d'un nouveau membre de la commission de gestion du secteur 5
- Nomination de l'organe de révision pour le contrôle des comptes 2017

Denges a accepté de participer à la mise en place d'un guichet cartographique régional en collaboration avec une grande partie des communes du district. Le but étant de mettre à disposition du citoyen des informations géo-référencées propres aux communes et à la région (p. ex. la localisation des déchetteries, les réseaux d'infrastructure, etc.)



*M. Christian FRANCO*

**INSTRUCTION PUBLIQUE**

**ASSOCIATIONS**

**NATURALISATIONS**

**POLICE SECURITE**

**POLICE DU COMMERCE**

**PROCEDE DE RECLAME**

**SERVICE DU FEU – SIS MORGET**

**PROTECTION CIVILE**

**Pages 62 à 83**

# INSTRUCTION PUBLIQUE

## 1. Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement est composé de 16 membres :

- 4 représentants des autorités communales
- 4 représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement
- 4 représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement
- 4 représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement.

### Représentants des autorités

Mme Elisabeth Morerod, municipale à Lonay  
Mme Tu Wüst, municipale à Préverenges  
Mme Katharina Zurn, municipale à Echandens  
M. Christian Franco, municipal à Denges

### Représentants des parents d'élèves

Mme Laurenxce Jovignot-Halifi, Lonay  
Mme Patricia Pavone Gore, Préverenges  
Mme Tamara Giger, Préverenges  
Mme Grit Thierfelder, Denges

### Représentants des associations et organisations

Mme Claire-Lise Paquier, Lonay  
Mme Marion Forel, Denges  
Mme Ruth Bohner, Echandens  
M. Julien Grandjean, Préverenges

### Représentants des professionnels actifs (enseignants)

Mme Marie-Noëlle Genton Bonzon  
Mme Véronique Haag  
Mme Marie-Claude Matamby  
M. Alfred Zbinden, directeur

## 1.1 Séances

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises en 2017 :

### 1.1.1 11 janvier 2017 à Préverenges

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Désignation du/de la Président(e) : Mme Wüst, seule candidate à la présidence, est désignée par acclamation
- Désignation du/de la Vice-président(e) : Mme Pavone Gore, représentante des parents, est désignée par acclamation
- Désignation d'un(e) secrétaire : aucune candidature ne s'est annoncée, Mme Jufer, cheffe de service du SIPAS de Préverenges, assurera l'intérim jusqu'à la désignation d'un(e) volontaire.

- Fonctionnement du Conseil d'établissement et attentes des membres : Mme Wüst présente les articles 25 et 26 du Règlement du Conseil qui fixent le cadre de travail.

Article 25 – Compétences définies par la législation cantonale

- Conseil des élèves : possibilité d'entendre les représentants des élèves sur certains points
- 2 demi-journées de congé, attribuée par le Conseil d'établissement
- Répartition des périodes d'enseignement
- Règlement de l'établissement

Article 26 – Compétences complémentaires

- Locaux scolaires
- Camps
- Activités culturelles, 1 sportive dans le programme
- Prestations parascolaires
- Animations socioculturelles, 1 sportive
- Collaboration parents – école
- Prévention, santé, environnement, citoyenneté
- Manifestations de fin d'année

**1.1.2 01 mars 2017 à Lonay**

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Désignation d'un(e) secrétaire : toujours en cours.
- Discussion et choix des thématiques à développer
- Formation de groupes de travail

**1.1.3 06 septembre 2017 à Préverenges**

Séance avec ordre du jour (extrait) :

- Désignation d'un(e) secrétaire : toujours en cours
- Rapport annuel 2016-2017
- Organisation assemblée des parents
- Groupe de travail : développement de l'élève
- Groupe de travail : univers numérique
- Groupe de travail : communication

## **2. Bureau de l'Entente de l'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges**

### **2.1 Composition**

Le Bureau de l'Entente est composé de deux délégués des communes membres de l'EPSP :

- Echandens : Mme Irène Caron, syndique  
Mme Katharina Zurn, municipale
- Lonay : M. Philippe Guillemain, syndic  
Mme Elisabeth Morerod, municipale
- Préverenges : Mme Tu Wüst, municipale  
M. Jérôme Azau, municipal
- Denges : M. Francis Monnin, syndic  
M. Christian Franco, municipal

Cette entité exécutive peut s'appuyer sur le Conseil d'établissement qui représente un organe consultatif destiné à relayer les différents problèmes identifiés au sein de l'établissement scolaire et, cas échéant, faire des propositions d'amélioration au Bureau de l'Entente.

### **2.2 Séances**

Le Bureau de l'Entente s'est réuni à trois reprises, les 29 mars, 05 octobre et 16 décembre 2017 ; voici les principaux thèmes abordés lors de ces séances et les décisions qui en découlent :

#### **2.2.1 29 mars 2017 à Préverenges**

*Approbation des comptes 2016 et fixation du taux d'intérêt pour la location des bâtiments scolaires* : les comptes ont été approuvés et le taux est fixé à 0.74%.

#### **2.2.2 05 octobre 2017 à Préverenges**

*Budget 2018* : approuvé.

#### **2.2.3 06 décembre 2017 à Denges**

- *Promotions le 05 juillet 2018* : à Préverenges
- *Départ de Mme Nicole Jufer qui a assuré le secrétariat de l'EPSP pour sa dernière séance.*

### **2.3 Enclassement pour l'année 2017-2018**

*L'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges compte au 1<sup>er</sup> octobre 2017 :*

- 1'356 élèves : 969 primaires et 387 secondaires
- 73 classes : 53 primaires et 20 secondaires

*Le collège de la Crosette compte au 1<sup>er</sup> octobre 2017*

- 95 élèves répartis dans 5 classes primaires (1 x 1-2P, 1 x 3P, 1 x 4P, 1 x 5P et 1 x 6P)

L'enclassement des 196 élèves domiciliés à Denges se répartit à raison de :

- 180 élèves dans l'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges et environs
- 16 élèves sont dans des écoles privées, fondations, institutions ou foyers.

### **3. Promotions des élèves de Denges**

- 15 élèves ont obtenu leur certificat secondaire de voie pré-gymnasiale (VP) dont 4 élèves ont reçu les prix du meilleur résultat annuel, du mérite, d'éducation physique et d'excellence dans toutes les branches.
- 11 élèves ont obtenu leur certificat secondaire de voie générale (VG) dont un élève a reçu le prix d'allemand.

## **ASSOCIATIONS**

### **Univers 1028**

Les jeunes de 10 à 18 ans peuvent se rendre au local qui leur est réservé à Préverenges tous les jours de la semaine, selon l'horaire ci-dessous :

- Tous les jours de 12h00 à 14h00
- Les après-midi du mercredi au vendredi : mercredi de 14h30 à 18h30 ; jeudi de 15h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30 (ménage par 4 jeunes du centre) ; vendredi de 15h30 à 19h00.
- Vendredis soirs : accueil pour un repas sur inscription de 19h00 à 20h00 ; soirée de 20h00 à 22h00.
- Samedis : ouverture du centre pour un accueil libre ou une activité spécifique au centre ou à l'extérieur (environ un samedi sur deux)
- Ouvertures variables durant les vacances (4 semaines environ, en octobre, à Pâques, etc.).

Au sein de cette structure, ils ont tout loisir d'y organiser les fêtes d'anniversaires pour petits et grands. A l'exception des mercredis, des accueils pour les repas de midi y sont également proposés pour le prix modique de fr. 5.00 seulement. L'engagement de l'intéressé y est privilégié par sa participation à la préparation des repas, à la mise en place et à la vaisselle.

Il est à relever que la fréquentation des jeunes « dengereux » est toujours plus importante et a atteint en 2017 les 29 membres (14.8%). Fort de ce constat, la municipalité a d'ores et déjà décidé de maintenir sa subvention à fr. 6'000.00.

# NATURALISATION

## 1. Naturalisations acquises

En 2017, il y a eu 8 naturalisations acquises :

- 4 ordinaires
- 1 facilitée des étrangers nés en Suisse
- 1 facilitée par mariage
- 2 facilitées pour les jeunes de la 2<sup>ème</sup> génération

## 2. Demandes de naturalisation préavisées par la Municipalité

La municipalité a préavisé 7 demandes de naturalisation en 2017 :

- 1 facilitée pour les jeunes de la 2<sup>ème</sup> génération
- 6 facilitées pour les jeunes nés en Suisse

# POLICE SECURITE

## 1. Assistants de Sécurité Publique (ASP)

En 2017, les Assistants de sécurité publique de Préverenges sont intervenus à raison de 457 heures.

Leurs principales missions sont :

- Contrôle du stationnement
- Surveillance des incivilités
- Rapports de naturalisation (2 en 2017)
- Installation et relevé des statistiques des radars sympathiques
- Manifestation et gestion du trafic : déviation lors de travaux et d'accidents ; gestion de la circulation provisoire ; surveillance de manifestations ; gestion des cortèges sur routes communales ; gestion des convois funèbres.

Nous entretenons d'excellentes relations avec les membres de la sécurité municipale de Préverenges et notre collaboration se passe très bien.

## 2. Contraventions LCR (Loi sur la Circulation Routière)

Durant l'année 2017, environ 528 amendes d'ordre pour mauvais stationnement ont été délivrées.

Lorsque les contrevenants ne règlent pas, dans les 30 jours, leur amende, celle-ci est convertie en ordonnance pénale, puis en sommation, recouvrement par la voie de la poursuite et enfin en ordonnance de conversion.

Sur les 528 amendes délivrées :

- 67 ont été converties en ordonnances pénales
- 19 en sommations
- 13 procédures de poursuites

Les ordonnances pénales sont aussi délivrées pour :

- Des stationnements illicites sur des places de parc privées faisant l'objet d'une mise à ban = 63 en 2017
- Non-respect du règlement communal sur la gestion des déchets – directives municipales ou au règlement de police = aucune en 2017

## 3. Contrôles radar

La Police cantonale a effectué plusieurs contrôles radar sur notre territoire en 2017.

### Rte de la Gare

Date	De	A	Durée	Taux	Véhicules	
				infraction	Contrôlés	Dénoncés
31.01.17	5h55	7h55	2h00		960	7
01.02.17	10h15	11h50	1h35		640	7
12.09.17	7h25	8h55	1h30		1473	4
20.09.17	7h00	8h00	1h00			
20.12.17	13h25	15h25	2h00		1188	3
Nb véhicules				0.49%	4261	21

### Rte du Lac

Date	De	A	Durée	Taux	Véhicules	
				infraction	Contrôlés	Dénoncés
11.08.17	8h25	9h30	1h05	0.55%	180	1

Rte de la Plaine

Date	De	A	Durée	Taux	Véhicules	
				infraction	Contrôlés	Dénoncés
09.01.17	6h25	8h00	1h35		76	2
20.04.17	8h55	10h30	1h35		72	0
18.08.17	09h10	10h10	1h00		37	1
01.12.17	14h25	15h55	1h30		91	4
Nb véhicules				2.53%	276	7

Rte de Lonay

Date	De	A	Durée	Taux	Véhicules	
				infraction	Contrôlés	Dénoncés
31.01.17	8h30	9h45	1h15		622	36
01.02.17	12h15	13h55	1h40		669	67
19.04.17	10h30	12h15	1h45		903	39
02.05.17	14h15	15h25	1h10		910	25
11.05.17	18h45	19h45	1h00			
18.08.17	10h40	11h40	1h00		483	15
07.09.17	09h30	11h30	2h00		974	18
Nb véhicules				4.38%	4561	200

Rte de Préverenges

Date	De	A	Durée	Taux	Véhicules	
				infraction	Contrôlés	Dénoncés
19.01.17	14h35	15h35	1h00		294	8
05.02.17	16h05	17h35	1h30		196	11
30.03.17	5h50	8h30	2h40		827	34
06.04.17	08h40	09h55	1h15		452	16
02.05.17	16h05	17h15	1h10		648	28
06.05.17	16h10	17h40	1h30			
03.07.17	6h40	8h10	1h30		398	10
25.09.17	10h30	11h40	1h15		325	8
25.11.17	10h15	12h00	1h45		320	18
12.12.17	14h55	16h40	1h40		854	29
27.12.17	11h20	12h50	1h30			
Nb véhicules				3.75%	4314	162

Pour résumé, 13'592 véhicules ont été contrôlés pour 391 véhicules dénoncés. La moyenne du taux d'automobilistes en infraction est de 2.88% alors que le taux d'infractions du canton moyen est de 3.38%.

#### **4. Concept « Police – Population »**

Depuis 2016, la Police cantonale est la population de Denges ont mis en œuvre le concept de prévention « Police – Population ».

Ce concept a pour but de :

- Construire un réseau de solidarité entre voisins
- Améliorer le partenariat police - population
- Informer personnellement les membres du réseau
- Recevoir régulièrement des conseils sécuritaires
- Alerter rapidement.

L'ambition de ce programme est de prévenir les actes criminels en tous genres en renforçant la collaboration entre la police et la population, tout en respectant la vie privée de chacun.

L'objectif est que chaque citoyen apprenne à détecter les situations à risques, adopte quelques réflexes de base lui assurant une meilleure sécurité, apprenne à se prémunir contre de possibles actes malveillants et signale tout fait éminemment suspect à la police.

Ce n'est ni un transfert de tâches ou de compétences policières, ni la constitution de milices ou de groupes de délateurs. Il s'agit de favoriser et d'encourager les comportements citoyens et responsables de chacune et chacun pour empêcher les délinquants d'agir.

#### **5. Police cantonale vaudoise - Gendarmerie**

##### **5.1 Missions**

###### **5.1.1 Police cantonale**

La police cantonale a pour mission générale d'assurer, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre publics.

En outre, elle :

- exerce la police judiciaire
- agit sur l'ensemble du territoire cantonal
- assure, en collaboration avec les polices communales, la prévention criminelle dans la mesure de ses moyens et dans les limites de la loi.

###### **5.1.2 Services généraux**

Les services généraux de la Police cantonale ont pour mission d'assister la police de sûreté et la gendarmerie dans des tâches spécifiques :

- la centrale d'engagement et de transmission (CET) gère l'engagement des patrouilles d'intervention et des spécialistes, les appels d'urgence 117, la gestion du trafic, etc.

- le bureau des renseignements police (BRP) s'occupe du signalement des personnes et des objets
- l'info-centre est responsable de la saisie informatique et de l'analyse des données judiciaires et circulation
- la division technique est responsable du développement et de la maintenance des moyens de radio-communication et de l'entretien technique des bâtiments
- la division des ressources humaines et la division financière gèrent le personnel et le budget en collaboration avec d'autres services de l'Etat
- la direction prévention et communication coordonne les actions de prévention en matière de criminalité et de circulation routière. Elle est également en charge des relations publiques, de la communication interne et externe ainsi que des relations avec les médias.

### **5.1.3 Police de sûreté**

La police de sûreté est constituée de plusieurs brigades, soit :

- la brigade renseignements-étrangers-sécurité
- l'identité judiciaire et laboratoires
- l'unité judiciaire
- la brigade financière
- les régions judiciaires
- la brigade d'appui, d'analyse et de coordination
- la brigade des mineurs et mœurs
- la brigade des stupéfiants.

### **5.1.4 Gendarmerie**

La gendarmerie surveille, prévient et intervient 24 heures sur 24 sur l'ensemble du territoire cantonal, au service de la population et des autorités.

La gendarmerie est le seul corps de police du canton habilité à exercer toutes les missions de police prévues par la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

La loi sur la Police cantonale (LPOL) lui confère les attributions principales suivantes :

- la police d'ordre et en particulier la police de la circulation et la police de la navigation
- la police judiciaire, seule ou en collaboration avec la police de sûreté
- des tâches de police administrative

Son organisation est adaptée aux missions confiées, et principalement à celle du maintien de la sécurité publique. Tout en assurant une polyvalence et un appui réciproque, les structures opérationnelles suivantes sont constituées avec des missions principales propres.

### **5.1.5 Gendarmerie territoriale**

Assure dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre publics.

Exerce des missions de :

- police judiciaire
- proximité
- prévention de la criminalité
- tâches administratives

La gendarmerie territoriale (TER) et la gendarmerie mobile (GM) travaillent en appui mutuel.

Collaboration étroite avec les groupes judiciaires de la police de sûreté (GJS).

### **5.2 Poste de Gendarmerie de Morges**

Le poste de Gendarmerie de Morges est dirigé par l'adj. Jean-François Blaser et son remplaçant le sgtm Jan-Reto Jordan. Les tâches confiées aux collaborateurs du poste sont multiples et variées. Nous pouvons énumérer notamment les tâches de proximité et de visibilité, les demandes d'assistance, l'enregistrement des plaintes et les enquêtes judiciaires locales.

Le poste de Gendarmerie de Morges a continué sur sa dynamique de proximité, œuvrant notamment de concert avec les collaborateurs de la Sécurité Publique de Prévèrenges et en gardant des contacts réguliers avec les autorités municipales, ceci avec la précieuse collaboration du sgt Laurent Carrard, répondant de proximité.

Les horaires de travail étendus ont effectivement permis aux gendarmes d'être plus présents sur le terrain, tout en répondant aux besoins administratifs des citoyens.

Les ouvertures du guichet du poste de Morges sont les suivants : mardi matin de 07h30 à 11h30 et le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30. En dehors de ces heures, l'ouverture du guichet peut également être convenue sur rendez-vous. De plus, des patrouilles peuvent se déplacer au domicile des personnes. Une présence sur le secteur morgien est assurée 24H/24 par des patrouilles de la Gendarmerie mobile et de la Gendarmerie territoriale.

D'autre part, le Poste mobile de la Gendarmerie est régulièrement présent sur la commune, au droit de l'administration communale. A savoir que ces postes mobiles assurent une présence visible sur l'entier du territoire vaudois tenu par la Gendarmerie. Ils offrent les services d'un poste (enregistrement de plaintes / perte de documents / renseignements / conseils en matière de prévention, etc.). Les équipages, par le biais des patrouilles pédestres et cyclistes, contribuent aussi au rapport de confiance et aux contacts privilégiés que la Gendarmerie vaudoise offre à ses citoyens. Son passage est annoncé par le site Internet de la commune et affiché au pilier public.

### **5.3 La cellule Graffiti**

Le 15 juin 2015, devant l'accroissement du nombre de dommages à la propriété dits « tags » ou « graffiti », la Police cantonale vaudoise a mis en place une cellule de spécialistes. Ces enquêteurs sont spécialisés dans la lutte contre les graffiti, dont les auteurs tracent des inscriptions, des signes et autres dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain.

La collaboration de tous les partenaires sécuritaires ont permis de stabiliser le niveau de criminalité sur la commune de Denges, entre 2015 et 2016, avec notamment une baisse des délits en lien avec le patrimoine.

## **POLICE DU COMMERCE**

### **1. Permis temporaires – Loto - Tombola**

#### **1.1 Permis temporaires**

Pour chaque manifestation où il y a une vente d'alcool, les organisateurs doivent demander un permis temporaire pour vente d'alcool à la commune.

En 2017, nous avons délivré 11 permis temporaires pour :

- Petit Nouvel An de l'Amicales des Pompiers
- Les soirées country d'Happy Boots (2x)
- Le bal de la Jungle de la Jeunesse d'Echandens
- La soirée annuelle du chœur mixte « Le Lien »
- Le 1<sup>er</sup> août
- La brisolée de l'Abbaye
- Le repas de soutien du FC Echandens
- Le souper saucisses
- Le loto
- Le match aux cartes du DEL Basket

## **1.2 Loto - tombola**

Les sociétés qui souhaitent organiser une tombola ou un loto doivent également demander une autorisation à la commune.

Nous avons délivré en 2017 :

- à l'USL (Union des Sociétés Locales), une autorisation pour le loto
- au Comité du souper saucisses, une autorisation pour la tombola
- au chœur mixte « Le Lien », une autorisation pour la tombola lors de leur soirée annuelle.

## **2. Patentes – Licences - Autorisations**

La commune est consultée par la Préfecture ou la Police cantonale du commerce afin qu'elle donne son préavis pour la délivrance ou le renouvellement de patente ou de licence concernant la vente en détail de tabac, l'exploitation d'un commerce ou d'un restaurant.

En 2017, nous avons préavisé :

- une vente en détail de tabac
- trois licences pour café-restaurant et tea-room

Aucune autorisation pour appareil automatique n'a été délivrée en 2017.

# **PROCEDE DE RECLAME**

Les procédés de réclame installés sont réglés par la loi sur les procédés de réclame du 6 décembre 1988, son règlement d'application du 31 janvier 1990 ainsi que par le règlement de notre commune.

Sont considérés comme procédés de réclame, tous les moyens graphiques, plastiques, éclairés, lumineux ou sonores destinés à attirer l'attention du public, à l'extérieur, dans un but direct ou indirect de publicité, de promotion d'une idée ou d'une activité ou de propagande politique ou religieuse.

Tout procédé de réclame doit faire l'objet d'une demande préalable au moyen du formulaire idoine disponible au bureau de l'administration communale.

En 2017, nous avons délivré trois autorisations pour procédé de réclame.

# SERVICE DU FEU – SIS MORGET

## 1. Organisation

Le SIS Morget, composé de 29 communes du district de Morges représentant une population de plus de 53'000 habitants, est fort de 328 sapeurs-pompiers volontaires dont 23 femmes. Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendies, d'inondations, de dégâts naturels, de petits cas de pollution, de soutiens sanitaires et de divers cas particuliers. Il est composé de 7 organes d'interventions (OI). Les OI interviennent selon les missions qui leur sont dévolues.

La section DPS de l'OI Morges intervient en désincarcération lors d'accidents avec blessé(s) incarcéré(s).

Les communes membres de cette association sont représentées à l'assemblée par un délégué de leur municipalité.

Le comité directeur est composé de 7 membres, un par organe d'intervention. Les responsabilités concernant la défense incendie des communes faisant partie de l'association sont déléguées au SIS Morget.

## 2. Sapeurs-pompiers permanents

Pour faire suite à la décision de l'assemblée des délégués, en avril 2016, d'engager un permanent supplémentaire à 100% comme chargé de formation, Monsieur Stéphane Martin, domicilié à Préverenges, a été engagé au 1<sup>er</sup> février 2017.

Suite au départ au 31 août 2017, de M. Eric Dumauthioz, permanent à 50% en charge de la prévention du SIS, son remplacement a été mis au concours. Monsieur Davis Roch a été choisi comme nouveau chargé de prévention à 50% et il a rejoint le groupe de permanents au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

## 3. Les locaux

### 3.1 La caserne principale du SIS et de l'OI Morges

Elle est située à l'avenue de Marcelin 2 ainsi qu'un dépôt de véhicules et matériel à Marcelin 21 à Morges. La problématique du manque de places pour les véhicules d'intervention pour l'OI Morges est toujours préoccupante. Une solution à court terme a été trouvée afin de pouvoir accueillir en 2018, un nouveau véhicule et 2 berces mis à disposition par l'ECA.

### **3.2 Nouveaux locaux de l'OI St-Prex**

Ils se situent au chemin de la Vergognausaz 45 à St-Prex. Après les sapeurs-pompiers de l'OI St-Prex et les jeunes sapeurs-pompiers de l'Ouest Morgien à la fin 2016, c'est l'Ecole de formation du SIS qui y a pris ses quartiers en début 2017.

Ces nouveaux locaux correspondent à 100% à nos besoins et ont permis d'organiser un des cours de formation de base mis en place par le Canton.

### **3.3 Projet de nouvelle caserne principale sur le territoire de la commune de Morges**

Plusieurs séances de travail ont eu lieu, réunissant le comité directeur et la commune de Morges. L'étude de faisabilité de recherche de terrain demandée et financée par la commune de Morges a été validée par les deux parties et remise au Canton.

Un bureau d'architectes a été mandaté par le comité directeur afin de faire une étude préliminaire de plusieurs variantes d'implantation d'une caserne et d'établir un devis général estimatif par CFC (cube SIA) pour l'élaboration d'un préavis pour l'établissement d'un plafond d'endettement.

### **3.4 Véhicules et remorques**

Dans le cadre du renouvellement des véhicules du SIS, ils ont acquis un nouveau véhicule tracteur pickup en remplacement du véhicule de transport de personnes de la section DAP 01 Morges de 1989. En remplacement d'un véhicule ECA en fin de vie, l'ECA a mis un nouveau véhicule d'intervention à disposition de l'OI Sempremont. Nouveau concept de véhicule spécialement conçu pour les détachements d'Appui. Le remplacement du véhicule matériel de l'OI St-Prex est prévu pour 20129, suite à des problèmes mécaniques importants sur ce véhicule (qui date de 1987). L'ECA a décidé de le retirer et de mettre à disposition un véhicule de transport de matériel et personnes de première génération (2000), en attendant de livrer le nouveau véhicule.

## **4. Matériel**

L'ECA a décidé de remplacer la totalité des 48 appareils respiratoires isolants Interspiro, le nouveau modèle est de marque Drager, ce qui a également entraîné le changement du matériel de contrôle et de la totalité des pièces de rechange.

Dans le cadre du processus de décontamination mis en place par l'ECA, la caserne de Morges a été équipée d'une armoire de séchage identique à cette mise en place à St-Prex. Six sacs antichute ont été achetés afin d'équiper les sections DAP de matériel de sécurité.

En remplacement du petit groupe désincarcération dans le Tonne-pompe, un outil combiné hydraulique pour l'équipe sécurité a été acquis.

## **5. Les interventions**

Le SIS Morget est intervenu à 333 reprises avec efficacité sur l'ensemble du territoire. Année particulièrement calme au niveau des interventions liées aux dégâts naturels. Il est à noter que les départs pour feux sont en augmentation (27% des sinistres) et que les alarmes automatiques (détecteur de fumée ou de feu) sont en net recul suite aux mesures de levées de doute mises en place par l'ECA (19%) dont 2% du total sont réelles (départ de feu, surchauffe).

La complexité des interventions impose une formation toujours plus exigeante et cela demande un engagement de plus en plus important de la part des intervenants volontaires.

En raison du nombre élevé d'interventions en journée (44%), ils sont confrontés à un manque d'intervenants pouvant se libérer. De nouvelles pistes doivent être trouvées pour pouvoir garantir l'effectif d'intervenants dans le futur, ce qui est indispensable à l'accomplissement des missions.

Il est prévu de solliciter particulièrement les communes disposant de personnel et de leur demander de mettre certains de leurs employés à la disposition du SIS en tant qu'intervenants.

Un autre point délicat est le manque de logements disponibles et financièrement accessibles pour les jeunes intervenants.

## **6. Conseil intercommunal**

Lors des séances diverses du Conseil intercommunal, il a été discuté et décidé :

### 26 avril 2017 à Bussy-Chardonney

- Adoption du préavis n° 03/2016-2021 « Comptes 2016 » à l'unanimité
- Confirmation de l'engagement du nouveau pompier permanent selon acceptation du préavis n° 15/2011-2016 (fin de la période d'essai de 3 mois).

### 20 septembre 2017 à Chigny

- Assermentation de nouveaux conseillers intercommunaux : Mme Margarita Pasche (Lussy-sur-Morges), MM. Eric Zürger (Morges) et Francis Monnin (Denges).
- Adoption du préavis n° 4/2016-2021 « Budget 2018 » à l'unanimité
- Adoption du préavis n° 5/2016-2021 « Règlement interne » à l'unanimité.

## **7. Jeunes Sapeurs-pompiers (JSP)**

Fort d'une trentaine de membres, les JSP ont procédé à 4 exercices sur le territoire communal en 2017. Ils ont également participé à leur 2<sup>e</sup> Téléthon en collaboration avec les sapeurs-pompiers du SIS Morget. C'est un moment de partage dans un état d'esprit de solidarité qui compte dans la formation d'un JSP.

# PROTECTION CIVILE

Le bataillon de la Protection civile (PCi) du District de Morges est placé sous le commandement du Lt colonel Marc Dumartheray depuis 2016.

Le bataillon est la réponse adaptée aux défis sécuritaires que doit et devra relever la région, le canton voire le pays.

## **1. Situation des objectifs 2017**

- Alarme « Pager » - atteindre un taux de réponse de 50% = *objectif atteint avec 80% de réponse à l'essai d'alarme*
- Contrôle la bonne application du règlement sur le port de la tenue PCi 2015 et améliorer le port de la tenue PCi 2000 en bannissant entre autre les vêtements civils = *objectif atteint*
- Mettre l'accent sur la connaissance et l'application des prescriptions de sécurité = *objectif atteint*
- Augmenter la formation du bataillon dans le domaine de l'Epizootie de 20% à 60% de l'effectif = *objectif atteint*
- Planifier les 100% d'ici à 2019 avec un concept de maintien des connaissances = *objectif atteint*

## **2. Instructions et engagements des unités**

### **2.1 Etat-Major**

L'Etat-Major de bataillon a fait service au mois de novembre au profit d'un cours de formation basé sur la résolution systématique de problème. En parallèle à la formation, quelques membres ont été engagés au profit d'un exercice de l'Etat-Major Cantonal de Conduite (EMCC) à Gollion.

### **2.2 Compagnie FIR 1**

La compagnie 1 (FIR) a été engagée au mois d'août pour un cours au profit des nouveaux incorporés du bataillon.

Depuis maintenant 4 ans, tout astreint sortant de l'école de formation de base (EFB) donnée par la Division PCi du Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM) est appelé à faire service dans un cours organisé par la compagnie FIR. Le but de cette démarche est d'identifier les astreints ayant des compétences de cadre, de spécialiste ou étant motivé et compétente pour rejoindre la compagnie FIR de première intervention et mobilisable en une heure. L'engagement a principalement été orienté sur la connaissance du matériel.

Cet engagement nous a permis d'identifier et recruter 12 astreints qui ont rejoint la compagnie FIR. Nous avons également testé durant ce cours les candidats de la CP FIR à une école de cadres et c'est 5 futurs sous-officiers et 1 officier qui ont pleinement rempli les critères d'avancement et pourront ainsi partir faire une école de cadre en 2018.

Le cours de répétition de la compagnie 1 au complet s'est déroulé durant une semaine au mois de juin. Les astreints de la FIR ont revu l'engagement des équipements et moyens de sauvetage avec un exercice sur la thématique de l'Épizootie en déploiement sur le terrain.

Des barrages de désinfection pour les véhicules ont ainsi été montés et exploités à Lonay. Cette mise en pratique fut riche en enseignement et cela aura permis d'améliorer le matériel et la formation des astreints dans le domaine de l'Épizootie.

Trois exercices en soirée avec effectif d'environ 30 personnes et provenant de tous les services de la compagnie, auront testé la capacité d'intervention. Encadré et noté par des arbitres provenant de l'Etat-Major, l'exercice qui avait pour thématique la chute d'une grue sur un collègue et le sauvetage des personnes y étant bloqués, aura été riche d'enseignement.

### **2.3 Compagnie 2**

La compagnie 2 a été dissoute et les astreints la composant, formés dans l'aide à la conduite (AIC), ont été incorporés dans les différentes compagnies FAR du bataillon. Ceci permet de disposer par compagnie d'un détachement compétent dans les missions de suivi de la situation et de télématique. Les sections NBC (Nucléaire, Biologique et Chimique) et PBC (Protection des Biens Culturels) restent constituées et actives en attendant une future réorganisation des bataillons de la Protection Civile Vaudoise.

L'ensemble des astreints AIC a été engagé le 1<sup>er</sup> février pour l'essai des alarmes fédérales. Les 69 sirènes fixes du district et les 24 sirènes mobiles ont été testées avec le résultat suivant :

- Sirènes fixes fonctionnelles : 65 sur 69
- Sirènes mobiles fonctionnelles : 26 sur 26

Les problèmes rencontrés ont été identifiés et maîtrisés rapidement après les essais.

Un détachement a également travaillé de manière intensive à la révision de fiches d'engagement des parcours pour les alarmes mobiles permettant d'alarmer les zones d'habitation non couvertes par le réseau de sirènes fixes ainsi que le contrôle des listes téléphoniques pour l'alarme des maisons ou fermes isolées.

La section de la PBC a été engagée 2 semaines. Le premier cours au mois de mai a été consacré à la suite du recensement des biens culturels de la commune d'Aubonne e au recensement des communes de Féchy, Gimel et Montherod.

Le second cours au mois de novembre a été consacré au musée militaire vaudois du château de Morges. En collaboration avec la conservatrice du musée, Mme Adelaide Zeyer, la section PBC a débuté la réalisation des fiches d'évacuation des objets présentés dans le musée. Ces fiches doivent permettre aux sapeurs-pompiers d'évacuer, dans les meilleures conditions possibles, les objets du musée en cas de sinistre. En parallèle, ils ont également travaillé sur les communes de Buchillon et d'Allaman,

### **2.4 Compagnie 3**

Les pionniers et l'AIC de la compagnie 3 ont fait un cours de répétition exclusivement orienté sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage avec un rappel particulier sur l'Epizootie. Le service d'assistance de la compagnie a été formé à la prise en charge de personnes handicapées par la Fondation Lavigny avec une mise en pratique.

Un exercice d'engagement appelé « EVACO » a permis à la compagnie ainsi qu'aux spécialistes NBC d'être mis en situation, testés et notés par des arbitres provenant de l'Etat-Major. Une évacuation d'une école avec la prise en charge de 25 enfants et 12 adultes a été riche d'enseignement pour le bataillon.

### **2.5 Compagnie 4**

Les pionniers de la compagnie ont suivi un cours de répétition exclusivement orienté sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage et ils auront été engagés, en parallèle à la formation, sur les chantiers suivants :

- Réfection du sentier de la « Truite » de Lully-Tolochenaz
- Démontage d'une halle à Féchy
- Construction d'un couvert pour l'exposition d'anciennes motopompes à St-Prex

Le service d'assistance de la compagnie a été engagé au profit du Contrôle Périodique des Abris (CPA) et à la création et numérisation des 3235 dossiers d'abris du District. Cette procédure est nécessaire avant les contrôles physiques des abris par commune.

### **2.6 Compagnie 5**

Les pionniers et l'AIC de la compagnie 5 ont suivi un cours de répétition exclusivement orienté sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage et ils auront été engagés, en parallèle à la formation, sur les chantiers suivants :

- Construction d'une passerelle à Colombier
- Réfection d'un chemin communal à Cottens

Le service d'assistance de la compagnie a poursuivi les activités de la compagnie 4 dans le domaine du CPA pour la création et numérisation des 3235 dossiers d'abris.

## **2.7 Compagnie 6**

Les astreints de la compagnie 6 ont fait un cours de répétition exclusivement orienté sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage avec une orientation principale sur la gestion du trafic et l'Épizootie. Ceci en parallèle à l'engagement en appui de l'ORPC du District de Nyon pour la course de la championne d'athlétisme Léa Sprunger, lors de la Romande Energie Run (RER).

Cette course qui a lieu chaque année en septembre entre Nyon et Allaman, aura permis une collaboration exemplaire entre nos deux régions et ceci pour la plus grande satisfaction du comité d'organisation.

## **2.8 Compagnie 7**

Les pionniers et l'AIC ont orienté le cours de répétition sur la révision de l'utilisation des équipements et moyens de sauvetage et ils auront été engagés, en parallèle à la formation, sur les chantiers suivants :

- Démolition de la scène de la halle communale de Mont-la-Ville
- Réfection du sentier supérieur d'accès à la Tine de Conflens

## **2.9 Equipe presse**

Comme l'année passée, elle a été engagée à chaque cours de répétition du bataillon, afin de faire des reportages, qui ont alimenté le site internet et la page Facebook.

## **2.10 Logistique**

Les spécialistes « logistiques » ont réalisé un travail exemplaire sur l'ensemble du territoire pour la suite de la réorganisation du matériel et des équipements suite au déménagement dans la caserne de St-Prex et au profit de l'entretien des constructions. Une équipe de cuisine a également été engagée en mars afin de ravitailler à St-Prex l'école de base des Sapeurs-pompiers ; 171 repas ont été servis durant 2 jours.

## **2.11 Revue du SIS Morget**

A l'occasion de la revue du SIS Morget à Apples, le samedi 24 juin 2017, un stand d'information et de promotion de la Protection Civile a été tenu avec l'appui du détachement cantonal qui s'était déplacé avec le véhicule de commandement.

## **2.12 Opération VEJ (Visite Etat Janvier)**

L'ORPC a reçu comme mission d'effectuer le ravitaillement des forces de sécurité mobilisée pour la visite du chef d'état de la République de Chine, M. Xi Jinping, du 17 au 18 janvier. Ils ont aménagé, dans la rotonde de Bellerive à Ouchy, dans une tente construite sur le parking devant la rotonde et dans le garage Mercedes derrière le Beau Rivage Palace, des centres de distribution de nourriture. 1888 repas ont été servis, préparés par le traiteur Fine Fourchette, ainsi que 301 déjeuners et 2512 lunches.

### **2.13 Délestage d'autoroute**

Le lundi 23 octobre, ils ont été alarmés avec l'ORPC de Nyon, par la Police cantonale avec comme mission un délestage d'autoroute entre les sorties d'Aubonne et de Rolle, direction Genève, suite à un accident impliquant un camion.

Onze hommes de la FIR ont répondu présents à l'alarme et ont tenu avec exemplarité les portes sur des points routiers stratégiques du District jusqu'aux frontières du District de Nyon où les astreints de la région voisine prenaient le relais.

### **2.14 Instruction de base, cours de cadre et de perfectionnement**

Dans le cadre des collaborateurs entre le SSCM, l'OFPP et la région pour les écoles de formation de base, les cours de cadres et les cours de perfectionnement, voici ci-dessous le nombre d'astreints instruits :

#### Ecole de formation de base

- Collaborateurs EM = 7 sdt
- Assistance = 11 sdt
- Appui = 16 sdt
- Logistique = 1 sdt

#### Cours de cadres, de perfectionnement

- Participants = 29

#### Nombre de jours de service dédiés à la formation

Instruction – CR de la Région :

- Participants = 1373
- Nombre de jours de service = 3324

Ce qui permet de porter l'effectif du bataillon à 735 personnes astreintes.

## **3. Objectifs 2018**

### Formation / Instruction

- Introduction du nouveau matériel cantonal
- Augmenter la formation du bataillon dans le domaine de l'Epizootie de 60% à 80% de l'effectif
- Planifier les 100% d'ici à 2019 avec un concept de maintien des connaissances

### Alarme

- Maintenir la connaissance du fonctionnement de l'alarme et des devoirs y étant liés pour les astreints de notre bataillon

### Bataillon

- Contrôler la bonne application du règlement sur le port de la tenue PCi 2015 et améliorer le port de la tenue PCi 2000 en bannissant entre autre les vêtements civils
- Mettre l'accent sur la connaissance et l'application des prescriptions de sécurité
- Augmenter la formation du bataillon dans le domaine de l'Epizootie de 20% à 60% de l'effectif
- Planifier des 100% d'ici à 2019 avec un concept de maintien des connaissances.

#### **4. Commandement EM et compagnies**

Télématique	Lt Julien Lagona de Morges
Suivi de situation	Cap Eric Zbinden de Morges
NBC	Cap Andrea Tasinato de Gimel
PBC	Cap Eri Zahnd de Lonay
Presse et communication	Plt Florian Magnin de Gimel
Assistance	Cap Alain Gillieron d'Etoy
Logistique	Cap Steve Barbezat de Bière
Officier d'EM	Cap Alain Delaloye de l'Isle
CP 1 FIR	Lt Olivier Failletaz de Lussery-Villars
	Plt Emilien Haeberli de Bière (suppl)
CP2EM	dissoute
CP3	Sera dissoute en 2018
CP4	Cap Grégory Maître de Giez
CP5	Cap Daniel Ruchat de Préverenges
CP6	Cap Damien Baumgartner de Gimel
CP7	Cap Daniel Gaudin de Grancy



*M. Jean-Marie COLLE*

**GESTION DES DECHETS**

**URBANISME**

**AFFAIRES SOCIALES**

**SANTE PUBLIQUE**

**ASSOCIATIONS**

**TEMPLES ET CULTES**

**REGIONS MORGES**

Pages 84 à 101

# GESTION DES DECHETS

## 1. Valorsa SA

Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de plus de 195'000 habitants. Ces 101 communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à 36.03% de l'usine Tridel SA.

Suite au changement de législature, le Conseil d'administration a été renouvelé en 2017. Sa nouvelle composition est la suivante :

Madame et Messieurs

Jean-Daniel Luthi, Bussigny	Président, représentant de l'Ouest lausannois
Bernard Rochat, Les Charbonnières Vaudois	Vice-président, représentant du Jura Nord Vaudois
Patricia Zurcher, Renens	Représentante de l'Ouest lausannois
Patrick Agassiz, Mont-la-Ville	Représentant de Morges
Philippe Besson, Penthaz	Représentant du Gros-de-Vaud
Pierre Bruni, Bercher	Représentant du Gros-de-Vaud
Bernard Ebener, Cossonay	Représentant de Morges
Frédéric Gabriel, Lonay	Représentant de Morges
Pierre Hämmerli, Cheseaux	Représentant de Lausanne

Le périmètre Valorsa collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que de la stratégie de gestion des déchets.

La commune de Denges a reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les analyses et projets de déchetterie ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ces prestations gratuites pour les communes faisant parties du périmètre de gestion des déchets.

Valorsa a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens avec un stand traitant de la problématique de la qualité du compost. Ces deux événements ont permis d'aller à la rencontre de la population et de partager d'une façon conviviale sur le thème des déchets urbains.

L'usine de valorisation thermique et électrique Tridel a ouvert ses portes aux communes de ses 4 périmètres actionnaires, soit GEDREL, SADEC, STRID et Valorsa. Une visite qui a permis aux municipales et municipaux de mesurer les aspects techniques de la revalorisation des déchets.

L'action avait été précédée d'un cours afin d'accompagner les responsables de déchetterie dans leur rôle et la collecte de ce déchet particulier. En automne Valorsa a proposé un autre cours technique d'une journée « Comment organiser ma déchetterie pour favoriser l'accueil des citoyens » auquel 40 personnes ont participé. Les thèmes de l'accueil, de la logistique et du savoir-faire ont été abordés. Notre prestataire de service en charge de notre future déchetterie mobile a envoyé trois de ces collaborations à cette formation.

2017, une année riche en réorganisation et thèmes phares. Valorsa a cherché à répondre aux demandes de ses communes actionnaires, soit sur des points spécifiques à certaines, soit sur des thématiques communes ce qui a été le cas pour Denges, lors de la présentation de sa directrice, Mme Costa, durant la séance du Conseil communal du 19 juin.

## 2. Statistique d'élimination des ordures Valorsa SA

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa SA. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

		2017 En tonnes facturées par Valorsa	2017 Destination	2017 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23'236	Tridel	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'189	Tridel	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	7'216	Tridel	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'908	Incinérateur de Vidy / Incinérateur de SAIDF	Chaleur
Recyclables	Papier	4'815	1/3 carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'352	40% chez Vetropack, 60% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'589	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	346	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	253	CRIDEC	Traitement physico- chimique/incinéra tion

Les principaux types de déchets traités par Valorsa SA en 2017 pour notre commune sont :

### Ordures ménagères

Elles sont acheminées directement par train vers l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne.

### Encombrants

Il s'agit de déchets urbains incinérables trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 lt ou dont les dimensions sont supérieures à 60 cm et qui nécessitent un broyage avant leur incinération, tels que matelas, moquettes, petit mobilier, etc.

Ces déchets subissent le même traitement que les ordures ménagères. Après broyage pour diminuer leur taille, ils sont acheminés vers l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne.

### Papier et carton

Le papier et le carton collectés dans les communes du périmètre Valorsa SA sont acheminés soit :

- Chez Valorsa SA pour y subir une opération de tri mécanique (séparation du papier et du carton)
- Chez une entreprise régionale spécialisée
- Directement auprès des cartonneries et papeteries suisses alémaniques

### Verre

Les bennes sont vidées sur le site de Valorsa SA puis, en fonction du marché, le verre est rechargé dans des camions pour être acheminé principalement vers la verrerie de St-Prex.

### Huiles

Une fois chez Valorsa, les huiles sont acheminées chez CRIDEC à Eclépens pour une destruction conforme à la législation et aux filières spécifiques.

D'autres classes de déchets sont également collectées pour notre commune par d'autres entreprises dont les plus importantes sont :

### Déchets compostables

C'est l'entreprise Ecorecyclage SA à Lavigny qui collecte et traite par méthanisation nos déchets verts de notre lieu de collecte « Les Eterpys » ainsi que ceux collectés porte-à-porte. Les déchets verts sont des déchets organiques compostables valorisables selon différentes techniques.

### Ferraille, fer blanc et aluminium

Récolté par SRS SA puis traité par Sirec ou Goutte SA.

## PET

Récolté par PET Recycling.

En 2017, nous avons été remerciés par PET Recycling Schweiz pour notre engagement dans la collecte de bouteilles à boisson en PET. C'est ainsi 7'426 kilos qui ont été recyclés sur notre territoire, soit 269'560 bouteilles.

### **3. Statistique de l'enlèvement des déchets de la commune**

	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
Ordures ménagères	173 to	174 to	177 to
Déchets encombrants	61 to	54 to	57 to
Verres	65 to	65 to	51 to
Papier	111 to	109 to	98 to
Métaux	5 to	5 to	5 to
Déchets compostables (Eterpy)	112 to	127 to	187 to
Déchets méthanisables	127 to	152 to	153 to
Huiles usées	1 to	0.4 to	0.3 to

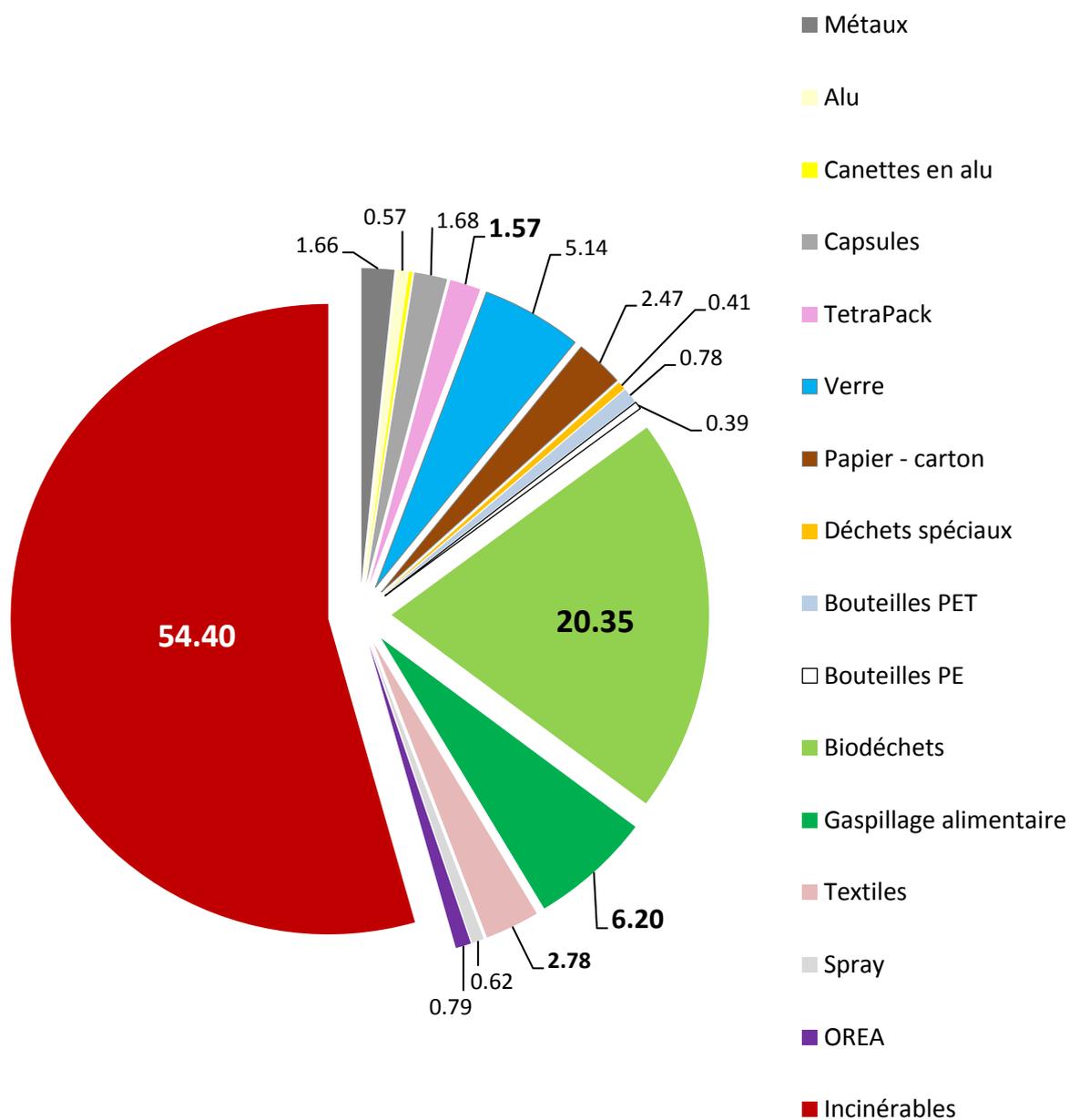
### **4. Composition des ordures ménagères (que reste-t-il dans les sacs poubelles ?)**

Depuis quelques années, Valorsa étudie la composition des ordures ménagères à l'instar de l'Office fédéral de l'environnement qui le réalise chaque dix ans. Cette analyse s'effectue sur sept communes par année. Elle permet de mieux comprendre et mesurer l'efficacité du tri, ainsi que de disposer de données précises pour le périmètre Ouest et pour la commune analysée.

Denges a été retenue pour l'étude sur la composition des ordures ménagères. Valorsa a prélevé environ 100 sacs d'ordures ménagères sur toute l'étendue de la commune en collaboration avec notre transporteur. Les sacs ont été ouverts par du personnel assermenté et le contenu a été autopsié dans le détail. Valorsa nous a garanti tout confidentialité. La synthèse des résultats est la suivante :

Date de la collecte	30 novembre 2017
Sacs 17l collectés	14
Sacs 35l collectés	82
Sac 60l collecté	1
Sacs 110l collectés	4

## Résultat de l'autopsie des poubelles en %, Denges, 2017



## **5. Amélioration de la collecte de déchets**

Durant la séance du Conseil communal du 19 juin 2017, la municipalité a présenté son étude complète sur le traitement de la collecte des déchets sur notre territoire communal. Cette analyse, pour l'amélioration de la gestion des déchets, se base sur une veille informationnelle détaillée comme suit :

- Remis à jour les chiffres et comparé les quantités de déchets
- Etabli un état des lieux précis de la situation actuelle
- Demandé une analyse à notre partenaire Valorsa
- Rencontré les différents prestataires de services
- Visité différents sites dans la région
- Discuté avec les communes de Préverenges, Lonay, Echandens
- Participé à différentes séances et formations professionnelles
- Etudié les offres environnantes et comparé les chiffres
- Collecté des informations sur les différentes options
- Evalué les offres et variantes proposées

Grace à cette étude complète, menée sur une période d'environ 12 mois, la municipalité a pu proposer différentes solutions au Conseil communal. Les propositions étaient essentiellement axées sur la possibilité d'offrir une déchetterie à la population avec trois alternatives possibles :

- Construction d'une déchetterie fixe sur une parcelle de la commune
- Partenariat intercommunal avec Lonay, Echandens ou Préverenges
- Mise en place d'une déchetterie mobile une fois par mois sur la place de l'Eglise.

La proposition retenue a été une déchetterie mobile optant pour un ramassage des déchets au même endroit une fois par mois, ainsi qu'une remise à niveau des Eco points existants.

Suite à cette séance, la municipalité a mandaté l'entreprise Henry Transports pour la mise en fonction d'une déchetterie mobile une fois par mois dès 2018. D'autre part, la municipalité a entrepris, comme proposé durant la séance du Conseil une importante remise à niveau des Eco points.

Le matériel présent sur les sites actuels accusant son âge, tant par son état que par le type de matériel utilisé, les objectifs d'amélioration de la municipalité étaient les suivants :

- Lieux accueillants et propres
- Signalétique claire
- Contenants adaptés aux quantités réelles
- Uniformiser les types de collecte et de contenant autant que possible
- Collecte mutualisée
- Eviter les nuisances causées par l'accumulation et la stagnation des déchets.

Les containers mal entretenus contiennent davantage de corps étrangers ! L'utilisateur qui emmène ses déchets à un Eco point ne fait généralement pas un second effort si l'infrastructure est pleine. Cela conduit généralement à des dépôts au sol et encourage des actes similaires par la suite...

Ces changements ont été implémentés durant la fin de l'année 2017.

D'autre part, la municipalité a aussi profité de remettre au concours son contrat de ramassage des déchets. Après étude des différentes offres reçues par des prestataires spécialisés, cette prestation a été confiée à la société Henry Transports à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2017.

## URBANISME

Région Morges a piloté en 2017 une étude urbanistique sur l'ensemble de la région appelée ZIZA qui a pour objectif d'améliorer l'intégration des zones industrielles et artisanales dans un tissu urbain avec des possibilités de densification ou mixité du logement.

Cette étude, qui est toujours en cours et dont le résultat sera présenté à la municipalité dans le courant 2018, a été conduite avec l'analyse approfondie de l'une de nos zones artisanales.

En effet, la zone de la Pale a été choisie pour participer à la phase 2 soit la définition des principes de densification et de requalification.

Il s'agit du premier volet d'une stratégie de développement pour les ZIZA morgiennes.

Ce volet est constitué de deux étapes :

- Préparation aux études-test par le biais de deux mandats (analyse du potentiel de densification et de mutation des ZIZA / optimisation du questionnaire élaboré et utilisé lors du diagnostic)
- Réalisation d'un mandat d'étude parallèle (MEP) ayant pour objectif la rédaction d'un guide de mise en œuvre.

La municipalité est impatiente de connaître les résultats de cette étude et de recevoir un guide de mise en œuvre ce qui lui permettra de réfléchir sur les différentes options possibles afin d'améliorer l'urbanisme de la zone industrielle et artisanale de la Pale.

# AFFAIRES SOCIALES

## 1. ARASMAC (Association Régionale pour les Assurances Sociales Morges-Aubonne-Cossonay)

### 1.1 Statuts

L'ARASMAC est une association de communes au sens de l'art. 112 de la Loi sur les communes. Elle est composée des 62 communes du district de Morges qui affiche environ 80'000 habitants. Chaque commune est représentée par un membre de sa municipalité, délégué au Conseil intercommunal (législatif). Le Comité de direction (exécutif) est composé de 6 membres également issus des communes du district et d'un(e) président(e), élus par le Conseil, pour la durée de la législature.

### 1.2 Buts principaux

L'association a pour buts principaux, au sens de la LC, auxquels participent toutes les communes membres :

- L'application des dispositions que la loi du 2 décembre 2003 sur l'action sociale vaudoise (LASV) met dans les attributions des Associations des communes, y compris la relation avec la loi du 5 juillet 2005 sur l'emploi (LEMP), CSR.
- L'application du règlement du 28 janvier 2004 sur les Agences d'assurances sociales (RAAS), AAS.

En d'autres mots :

- Veiller à ce que la population d'une région concernée par les prestations sociales puisse s'en saisir à travers les CSR en toute égalité de traitement
- Veiller à la coordination de l'action sociale orientée vers les objectifs répondant à des besoins définis sur les plans légaux et politiques
- Assurer la reconnaissance des effets de l'action sociale sur le développement d'une région
- Prévenir l'évolution des besoins sociaux par l'étude de leurs enjeux socio-économiques et l'implantation de programmes de prévoyance sociale.

L'association a aussi pour but optionnel, au sens de l'art. 112, al. 2 in fine LC :

- L'accueil de jour des enfants
- Le réseau d'accueil de jour des enfants Morges-Aubonne (AJEMA)
- L'accueil familial de jour (AFJ)

### **1.3 Conseil intercommunal**

Trois séances du Conseil intercommunal ont eu lieu en 2017 :

#### **1.3.1 le 16 mars 2017 à Cossonay**

- Assermentation des nouveaux conseillers intercommunaux
- Préavis n° 1/03.2017 «Demandes d'autorisations générales» - adopté à l'unanimité
- Préavis n° 2/03.2017 «Indemnités du CODIR et du Conseil intercommunal» - adopté avec 4 amendements.

#### **1.3.2 le 14 juin 2017 à Bière**

- Assermentation des nouveaux conseillers intercommunaux
- Approbation du rapport d'activité 2016
- Préavis n° 3/06.2017 « Présentation des comptes 2016 » - adopté à l'unanimité
- Préavis n° 4/06.2017 « Extension de 24 places supplémentaires à l'UAPE « Drôle de Frimousse » à Tolochenaz dès août 2017 » - adopté à la majorité des communes avec 1 abstention de la commune concernée.
- Nouveaux statuts - reporté à une séance ultérieure

#### **1.3.3 le 28 septembre 2017 à St-Saphorin**

- Assermentation des nouveaux conseillers intercommunaux
- Préavis n° 5/09.2017 « Règlement du conseil » - le règlement, avec quelques modifications, a été accepté à la majorité.
- Préavis n° 6/09.2017 «Budget 2018 » - Il a été accepté à l'unanimité.
- Commission de gestion – Election complémentaire

## **2. Nonagénaires**

Pour les personnes ayant 90 ans, notre commune offre pendant une année, tous les 15 jours, à partir du jour de leur anniversaire, soit des bouteilles de vin, soit des fleurs, soit du chocolat. Le choix est laissé libre à chaque personne.

En 2017, il n'y avait aucun nonagénaire.

# SANTE PUBLIQUE

## **Plan canicule**

### Définition

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou semaines. En Suisse, un avis canicule est émis par Météo suisse lorsque l'on prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, qui correspond à des températures diurnes supérieures à 33°-34°C.

Depuis 2009, le Département de la Santé et de l'Action Sociale (DSAS) s'est doté d'un plan canicule qui prévoit la collaboration avec la Département du Territoire et de l'Environnement (DTE), celui des Institutions et de la Sécurité (DIS), les acteurs et partenaires du secteur socio-sanitaire ainsi que Météo Suisse réunis dans le Groupe alerte canicule.

Le plan canicule comprend la prévention à travers l'information à la population, aux autorités et aux professionnels du secteur socio-sanitaire ainsi que l'organisation d'un système de veille et d'alerte actif chaque année du 1<sup>er</sup> juin au 31 août.

### Le rôle des communes

Le déclenchement des plans communaux en cas de canicule persistante est décrété par le Chef du DSAS, lorsque se présente une situation correspondante au niveau d'alerte « canicule persistante ».

En prévision de la période de surveillance canicule, les communes sont invitées à mettre en place un système de visiteurs communautaires dont le but premier est de constituer une première ligne de prévention des conséquences de chaleur sur la santé.

Il s'agit également de détecter les premiers symptômes avant qu'ils ne nécessitent une prise en charge médicale – sachant que les complications peuvent être rapidement fatales, le plus souvent avant d'arriver à l'hôpital. Cette démarche a pour objectif de limiter le nombre de décès évitables à domicile, mais aussi de protéger les services de santé en aval en leur permettant de fonctionner normalement sans préteriter les activités de soins destinés aux autres patients.

La démarche inclut, pour les communes, une étape préparatoire d'identification des personnes vulnérables non connues des Centres médico-sociaux (basée sur une annonce volontaire et sur des critères de vulnérabilité, principalement l'âge avancé), et de recrutement/formation de visiteurs communautaires.

Une seconde étape consiste à mobiliser et coordonner ces visiteurs pour des activités concrètes au domicile des personnes à risque (visites et/ou appels téléphoniques).

La mission des visiteurs est la suivante :

- Prise de contact téléphonique
- Passage régulier à domicile
- Vérification de l'état de santé
- S'assurer que la personne s'hydrate bien
- Vérification de la température du logement.

En cas de doute ou de problème, le visiteur en informe immédiatement la commune.

En 2017, aucune alerte cantonale n'a été déclenchée.

## ASSOCIATIONS

### 1. **UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) « Les Pirates »**

Cette structure est entièrement gérée par l'Association pour la création et la gestion de l'UAPE « Les Pirates » (association à but non lucratif).

L'UAPE est ouverte 5 jours par semaine et la fréquentation pour 2017 se répartir comme ci-dessous :

Jours	Matin	Midi	Après-midi
Lundi	10	40	16
Mardi	9	41	26
Mercredi	3	10	9
Jeudi	10	37	17
Vendredi	8	35	18

L'autorisation d'exploiter issue de l'Office d'accueil de jour des enfants permet d'accueillir dans la structure jusqu'à 48 enfants, soit 24 le matin, 48 à midi et 24 l'après-midi.

L'UAPE « Les Pirates » propose le centre aéré qui, pour 2017, a été ouvert 5 semaines, soit : 1 à Pâques, 1 en juillet, 2 en août et 1 en automne.

L'UAPE fait partie intégrante du réseau AJEMA géré par l'ARASMAC.

## **2. Soleil d'Automne**

Au 31 décembre 2017, sous la responsabilité des animatrices, Mmes Michèle Reymond et François Lasser, l'effectif des Aînés de Denges compte 91 hommes et 117 femmes.

Le but de ce club est d'organiser des rencontres récréatives, sportives et culturelles pour les aînés. Les différentes animations sont organisées en étroite collaboration avec les comités de Lonay, Bremblens et Echandens.

Nos aînés se sont vus offrir un programme très varié tout au long de l'année :

- Repas des Aînés de Bremblens et Lonay
- Thé animation avec « Les Sissi's » pour les 4 villages
- Loto surprise à la salle communale à Bremblens
- Course annuelle : visite de Soleure et d'Altreu (projet de ré acclimatation des cigognes blanches)
- Exposition au Château de Prangins « Photographie de 1860 à nos jours
- Conférence audio-visuelle sur Expo 64
- Thé de l'Avent des Aînés de Denges et Echandens
- « En route vers Noël... » avec Mme Corinne Marianni, pasteur.

A ce programme, il y a lieu d'ajouter les divers « après-midi Jeux » à la Salle des Jardins de Denges qui sont toujours très appréciés.

## **3. Pro Senectute**

Le projet de l'association Pro Senectute Vaud « Table au Bistrot » encourage la création de tables conviviales dans les villages car cette prestation privilégie les contacts de proximité et rythme le quotidien des seniors, qui peuvent ainsi déguster un menu équilibré et en bonne compagnie.

Depuis le 24 novembre 2017, Mme Andrée Rosat, bénévole de Pro Senectute Vaud et habitante de Denges, accueille chaque mois une dizaine de convives au Café des Amis de Denges.

Pour prévenir l'isolement des personnes âgées, Pro Senectute Vaud leur donne la possibilité de manger régulièrement un repas équilibré chez des bénévoles ou au restaurant.

Le prix par personne est de fr. 18.00 pour le plat du jour, café compris.

# TEMPLES ET CULTES

## 1. Recensement

Notre commune compte au 1<sup>er</sup> octobre 2017 :

- 493 protestants
- 577 catholiques
- 590 autres confessions ou sans confession

## 2. Paroisse catholique de Morges et ses communautés d'Apples-Bière et de Préverenges

La Paroisse catholique de Morges compte 28 communes incluant les communautés d'Apples-Bière et de Préverenges.

Lors de l'assemblée générale du 12 septembre 2017, les délégués des communes rattachées à la Paroisse catholique de Morges ont accepté les comptes 2016 ainsi que le budget 2018.

Chaque année, la Paroisse catholique organise « Paroisse en Fête » qui se déroule à Beausobre. Elle a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

## 3. Paroisse réformée de Lonay-Préverenges-Vullierens

44 personnes étaient présentes à l'assemblée paroissiale du 15 novembre 2017 à Romanel-sur-Morges. Sont aussi membre de la paroisse, les communes d'Aclens, Bremblens, Romanel-sur-Morges, Echandens, Denges en plus de Lonay, Préverenges et Vullierens.

Lors de cette séance, différentes perspectives et projets de la paroisse ont été abordés dont vous trouverez un résumé ci-dessous :

- Corinne Marianni a informé qu'il y aura une nouvelle célébration œcuménique au Roset à Rolle le 16 septembre 2018.
- Finances de la Paroisse : lors de la dernière assemblée, l'idée a été émise de constituer un groupe chargé de réfléchir aux finances paroissiales. Composé de Françoise Clerc, François Bonzon, François Maendly et Jean-Charles Mignot, ce groupe de travail s'est réuni et a émis quelques propositions de modifications, des petites et des grandes. Le Conseil de Paroisse n'ayant pas encore donné son avis, les détails suivront. Une idée serait de solliciter des dons lors de prestations spéciales.

- Claudine Masson-Neal signale qu'il y a plus de 20 ans que le culte de reprise se déroule au Monteiron en août. Une belle fête est prévue, un groupe s'occupe de l'organisation de cette manifestation.
- Comptes 2017 : M. Maendly informe que les finances sont préoccupantes, il y a un déficit de fr. 25'000.00 à fin octobre alors que le budget 2017 prévoyant seulement fr. 11'000.00. La Paroisse compte sur les dons de fin d'année pour réduire cette potentielle perte.
- Pour le budget 2018, une perte de fr. 17'115.00 est inscrite.

## REGION MORGES

### 1. **Introduction**

Le schéma directeur de la région Morges (Région Morges) a été élaboré d'entente entre les communes, la région et l'Etat dans le but de définir une meilleure coordination de l'aménagement du territoire et de la planification des transports à l'échelle de la région. Il s'intègre et reprend les principes du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM).

Toutes les communes de la région morgienne partagent des intérêts communs, des atouts à faire valoir, et chercheront ensemble les moyens de façonner leur région, pour la développer et la mettre en valeur.

Le périmètre d'action de Région Morges comprend les territoires des communes de Morges et de la première couronne, soit les communes de Chigny, Denges, Echandens, Echichens, Lonay, Lully, Préverenges, St-Prex et Tolochenaz.

### 2. **Acteurs et partenaires**

Région Morges est composée des entités suivantes :

#### Groupe de Pilotage (GROPIL)

Cette assemblée générale est composée d'un représentant de l'exécutif par commune membre. M. Francis Monnin, syndic, représente notre commune.

#### Comité exécutif de Région Morges (bureau)

Il est composé du président de l'association et des deux vice-présidents.

### Groupe Technique (GT)

Le groupe technique est constitué de représentants techniques des communes membres de l'association. M. Jean-Marie Collé, municipal, représente notre commune.

### Bureau technique (secrétariat)

Il s'occupe de toutes les tâches liées à l'association et assure les contacts nécessaires à la marche de l'association.

Région Morges travaille en partenariat avec les services cantonaux suivants :

- Le Service du Développement Territorial (SDT)
- La Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR)
- Le Service de Promotion Economique et du Commerce (SPECO)
- La Direction Générale de l'Environnement (DGE)

## **3. Objectifs et projets en cours**

La région morgienne connaît une situation stratégique en Suisse romande. Sa grande qualité de cadre de vie en fait une région attrayante, tant d'un point de vue résidentiel qu'économique. Le projet a été lancé afin de préserver et de construire ensemble la région.

### Environnement, paysage et cadre de vie

Les entités signataires de Région Morges (communes, région, canton) sont conscients de l'importance du cadre de vie dans la région. Afin de le préserver et de l'améliorer, elles souhaitent investir davantage dans cette qualité, à la fois par une approche paysagère, des interventions ponctuelles et des mesures environnementales.

La limitation de l'étalement urbain constitue à la fois une mesure en faveur du paysage (maintien de la lisibilité) et de l'environnement : une densification de qualité peut rendre la vie en ville plus attractive et avoir un effet induit sur la mobilité (plus grande facilité à utiliser les transports publics).

En 2017, une étude a commencé afin d'établir un plan sectoriel « réseau écologique et biodiversité » à l'échelle de la Région Morges. Elle s'inscrit dans la visions des planifications et apportera un niveau de précision tant sur le plan spatial que concernant les interventions qui lui donnera un caractère opérationnel et concret. Au final, il importe de pouvoir disposer d'un outil applicable et exploitable pour l'aménagement environnemental de notre région. Cette étude sera présentée à la commune début 2018.

### Transports publics (TP)

L'un des objectifs de Région Morges est le renforcement de l'offre des transports publics afin de l'adapter à la demande actuelle et à celle qui correspondra aux développements souhaités pour la région, tout en assurant l'organisation du développement de l'urbanisation en conséquence.

### Mobilité douce (MD)

Il apparaît primordial de promouvoir la mobilité douce, pour des raisons d'environnement, de mobilité mais aussi de santé publique, en prenant soin de permettre à la fois :

- La mobilité douce de loisirs
- La mobilité douce fonctionnelle

Un des grands projets de mobilité douce lancé dans le cadre de Région Morges est la création de la « Voie Verte ».

Aller en vélo à la gare pour prendre le train ou rentrer à la maison en bus fait désormais partie des habitudes de vie de nombreux citoyens. La volonté des communes de la région morgienne de développer la « Voie Verte », un itinéraire exclusivement réservé à la mobilité douce et reliant St-Prex à Denges pour ensuite se poursuivre en direction d'Etoy et de Renens, Lausanne et même Lutry, apparaît donc comme un projet visionnaire pour l'avenir de la région.

Après l'identification du tracé préférentiel (étude de faisabilité), Région Morges a entrepris en 2017 de définir les principes d'aménagements de la Voie Verte en termes de gabarit, traitement paysager, marquage, signalétique, mobilier urbain et éclairage. Ces éléments compilés dans une « charte d'aménagement », permettront de conserver une certaine harmonie de traitement tout au long du tracé, et ce malgré les multiples acteurs (privés et publics) qui seront impliqués dans la réalisation.

L'élaboration de la charte d'aménagement a été menée en collaboration avec la ville de Morges, mais aussi avec la ville de Lausanne qui prévoit également une voie verte sur son territoire. Les communes de l'Ouest lausannois et celles de l'Est lausannois ont d'ailleurs été approchées en ce sens.

### Transports individuels (TI)

Il s'agit de procéder à une réorganisation des transports individuels sur les différents réseaux de manière à diminuer les encombrements et minimiser les nuisances, en veillant toutefois à ce que ces améliorations n'encouragent pas les usagers à prendre la voiture plutôt que les transports publics.

### Urbanisation

En tant que partenaire du PALM, Région Morges se doit de suivre les mêmes orientations en termes de construction, soit une densification vers l'intérieur, permettant ainsi de réduire l'étalement urbain, tout en accueillant de nouveaux habitants et employés. La région morgienne présente les avantages cumulés de la ville (infrastructures et emplois) et de la campagne (cadre champêtre et proximité d'espaces naturels).

#### **4. Conférence Régionale**

Les grands chantiers qui modifieront durablement le visage de la région morgienne ont débuté. L'occasion de découvrir ou redécouvrir les projets qui, dès aujourd'hui, transforment notre territoire. Afin de permettre à tout-un-chacun d'appréhender les changements qui s'opèrent, Région Morges a organisé sa 2<sup>ème</sup> Conférence régionale, le samedi 30 septembre 2017 à la salle de la Crosette à Denges.

Sur place, experts, élus, citoyennes et citoyens se sont rencontrés et ont échangés afin de comprendre toutes les ficelles du développement territorial. Tout d'abord, au travers d'une exposition publique illustrée qui détaillait de façon simple et pédagogique les changements intervenus ces dernières années dans la manière de gérer le développement.

Le matin, à bord d'un bus, les curieux ont pu découvrir les grands chantiers en cours et à venir dans le cadre d'une visite commentée. L'après-midi, une des tables rondes sur les transports publics et la densification douce, avec notamment Pierre Imhof, chef du Service du développement territorial vaudois, ont permis de comprendre les mécanismes subtils qui amèneront la région vers un nouveau modèle de développement.

# CONCLUSIONS GENERALES

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## LE CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion-finances

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2017 et donne décharge à la municipalité de sa gestion pour l'année 2017

## AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Francis Monnin

A.-Sylvie Gevisier

Denges, le 1<sup>er</sup> mai 2018